



**Rapport de gestion**

Deuxième trimestre terminé le 30 juin 2022

<b>1. FAIT IMPORTANTS</b> .....	<b>2</b>
A. FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION ET DES RÉSULTATS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2022 .....	2
B. RÉSUMÉ CORPORATIF TRIMESTRIEL.....	3
C. PERSPECTIVES ET STRATÉGIE POUR LE RESTE DE L'ANNÉE 2022: ANNÉE DE TRANSFORMATIONS.....	3
D. TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS.....	5
<b>2. RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b> .....	<b>6</b>
A. RÉSULTATS.....	6
B. RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL.....	9
C. RÉSULTAT GLOBAL.....	9
D. SITUATION FINANCIÈRE.....	9
E. FLUX DE TRÉSORERIE .....	10
F. ÉTAT DE LA DETTE (TRÉSORERIE) NETTE .....	13
G. AUTRES ÉLÉMENTS .....	13
<b>3. RÉSULTATS TRIMESTRIELS</b> .....	<b>15</b>
<b>4. OPÉRATIONS</b> .....	<b>17</b>
A. EXPLOITATION MINIÈRE (OR) .....	17
B. RESSOURCES ET RÉSERVES MINÉRALES : NAMPALA .....	20
C. EXPLORATION .....	21
D. LA MAISON DE COMMERCE.....	22
<b>5. RÉPONSE POUR LA COVID-19</b> .....	<b>22</b>
<b>6. CHARTES ET POLITIQUES EN PLACE</b> .....	<b>22</b>
<b>7. RISQUES ET INCERTITUDES</b> .....	<b>23</b>
A. RISQUES FINANCIERS.....	23
B. RISQUES OPÉRATIONNELS.....	24
<b>8. CAPITAL-ACTIONS</b> .....	<b>33</b>
<b>9. CONTRÔLES ET PROCÉDURES</b> .....	<b>34</b>
C. COMMUNICATION DE L'INFORMATION .....	34
D. CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE .....	34
E. LIMITES DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES .....	34
<b>10. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS</b> .....	<b>35</b>
<b>11. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE</b> .....	<b>37</b>
<b>12. ÉNONCÉS PROSPECTIFS</b> .....	<b>38</b>

RESSOURCES ROBEX INC. est une société minière canadienne menant des activités d'exploitation et d'exploration au Mali, en Afrique, dont les actions sont négociées au Canada à la Bourse de Croissance TSX (symbole : RBX). La Société exploite actuellement la mine de Nampala et est titulaire de cinq permis d'exploration au Mali. La priorité stratégique de ROBEX consiste à maximiser la valeur pour ses actionnaires par la gestion de ses actifs existants et la recherche d'opportunités de croissance stratégique.

Le présent rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement, ainsi que la façon dont elle gère le risque et les ressources en capital. Ce rapport de gestion, daté du 29 août 2022, se veut un complément et un supplément à nos états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers ») au 30 juin 2022. Nos états financiers et ce rapport de gestion sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de notre résultat d'exploitation et de notre performance financière.

Nos états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS »). La monnaie de présentation des états financiers est le dollar canadien. L'euro et le franc CFA sont les monnaies fonctionnelles de la Société. Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont donc exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Il convient de porter une attention particulière aux facteurs de risque qui sont exposés aux sections « Risques et incertitudes » et « Énoncés prospectifs » du présent document.

Les termes « nous », « notre », « la Société », « le Groupe » ou « ROBEX » renvoient à RESSOURCES ROBEX INC. collectivement avec une, plusieurs ou l'ensemble de ses filiales, selon le cas.

## 1. FAIT IMPORTANTS

## A. FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION ET DES RÉSULTATS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2022

	Trimestres terminés les 30 juin		
	2022	2021	Variation
Onces d'or produites	12 185	11 124	+9,5 %
Onces d'or vendues	10 981	11 739	-6,5 %
(arrondis au millier de dollars près)			
<b>Revenus – Ventes d'or</b>	<b>26 359 000</b>	26 051 000	+1,2 %
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>11 502 000</b>	9 821 000	+17,1 %
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires</b>	<b>7 818 000</b>	9 395 000	-16,8 %
<i>Résultat de base par action</i>	<i>0,013</i>	<i>0,016</i>	-18,8 %
<i>Résultat dilué par action</i>	<i>0,013</i>	<i>0,016</i>	-18,8 %
<b>Montants ajustés</b>			
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires <sup>1</sup>	7 706 000	9 281 000	-17,0 %
<i>Par action<sup>1</sup></i>	<i>0,013</i>	<i>0,015</i>	-17,0 %
<b>Flux de trésorerie</b>			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation <sup>2</sup>	12 176 000	12 387 000	-1,7 %
<i>Par action<sup>1</sup></i>	<i>0,020</i>	<i>0,021</i>	-1,8 %
<b>Statistiques</b>			
(en dollars)			
Prix de vente moyen réalisé (par once)	2 400	2 219	+8,2 %
Coût de maintien tout inclus (par once vendue) <sup>1</sup>	1 540	1 560	-1,3 %
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once vendue) <sup>1 3</sup>	937	912	+2,7 %
	<b>Au 30 juin</b>	<b>Au 31 décembre</b>	
	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>142 630 000</b>	142 668 000	0,0 %
<b>Total du passif</b>	<b>29 650 000</b>	44 020 000	-32,6 %
<b>Dette (trésorerie) nette<sup>4</sup></b>	<b>(2 558 000)</b>	(9 281 000)	-72,4 %

<sup>1</sup> Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires, le résultat net ajusté de base par action, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action, le coût de maintien tout inclus et le coût de maintien tout inclus ajusté sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 35.

<sup>2</sup> Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation excluent la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

<sup>3</sup> Le coût de maintien tout inclus ajusté exclut les frais de découverte et les dépenses d'exploration.

<sup>4</sup> Se reporter à la section « État de la dette (trésorerie) nette » du présent rapport à la page 13.

## B. RÉSUMÉ CORPORATIF TRIMESTRIEL

### Opérations :

Le nombre d'onces produites a été de 12 185 onces, en progression de 9,5 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Les actions mises en place par nos équipes nous ont permis de continuer à optimiser la capacité de traitement de l'usine de Nampala. L'installation du nouveau trommel au début du mois de juin a permis d'augmenter la production en améliorant la disponibilité de l'usine.

Conformément au nouveau plan minier, le ratio de découverte est légèrement en baisse (4,1 comparativement à 4,8 pour la même période en 2021), ce qui a entraîné une diminution de 1,3 % du coût de maintien tout inclus (par once vendue)<sup>1</sup>, passant de 1 540 \$ à 1 560 \$.

### Exploration :

Robex a poursuivi d'importants travaux d'exploration sur l'ensemble de ses permis au cours du deuxième trimestre de 2022, comprenant de la géochimie des sols à l'échelle de la licence (BLEG), des réinterprétations géophysiques, de la télédétection, de l'échantillonnage d'éclats de roche de surface mais aussi du forage circulation inverse (RC) et au diamant (DD). Ces travaux d'exploration ont été réalisés sur chacun des permis de zone de cisaillement sénégal-malienne (Sanoula et Diangounté) ainsi que sur les permis voisins de Nampala (Mininko et Gladié). RC et DD ont démarré en début d'année avec l'objectif d'augmenter la ressource globale. Une compilation des travaux géologiques sera faite au cours du troisième trimestre pour établir notre programme d'exploration de 2023 combiné à celui de Kiniéro.

### Finances :

Une teneur plus élevée (0,84 g/t comparativement à 0,82 g/t pour la même période en 2021) et une légère hausse du prix de vente moyen de l'or (2 400 \$ par once comparativement à 2 219 \$ par once pour la même période en 2021) ont eu pour effet d'augmenter le résultat opérationnel de 17 %. Tout en améliorant ses flux de trésorerie, le Groupe continue son désendettement avec une trésorerie nette<sup>2</sup> au 30 juin 2022 de 2,6 millions \$ par rapport à 3,1 millions au 31 mars 2021.

### Transaction :

La Société a poursuivi ses efforts pour compléter l'étude de pré faisabilité du projet de Kiniéro en Guinée qui a été annoncée le 29 août. Pour clôturer la transaction, les travaux comptables ainsi que l'intégration des équipes et des processus de Sycamore, sont en cours en vue de satisfaire toutes les conditions préalables. L'objectif du Groupe est de clôturer cette transaction avec la société Sycamore Mining Ltd d'ici la fin du troisième trimestre.

## C. PERSPECTIVES ET STRATÉGIE POUR LE RESTE DE L'ANNÉE 2022<sup>3</sup>: ANNÉE DE TRANSFORMATIONS

Le rapprochement avec Sycamore Mining Ltd en 2022 marque un changement majeur dans la dimension du Groupe Robex. Ce rapprochement fait entrer le Groupe dans une phase intense d'intégration opérationnelle, comptable et financière. La construction de Kiniéro s'accéléralant, le Groupe est focalisé sur l'organisation de la société pour supporter la phase de construction du projet et atteindre l'objectif de première coulée pour Kiniéro au premier trimestre 2024. Nampala bénéficie

<sup>1</sup> Le coût de maintien tout inclus (ou AISC) est une mesure financière non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 35.

<sup>2</sup> Se reporter à la section « État de la dette (trésorerie) nette » du présent rapport à la page 13.

<sup>3</sup> Cette rubrique contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » du présent rapport pour de plus amples détails sur les énoncés prospectifs.

d'ores et déjà de l'ajout d'une équipe technique et de management renforcée qui devrait repositionner Nampala dans une optique de croissance. Nos objectifs 2022 s'articulent autour des points suivants :

- **Intégration de Sycamore** : Robex a d'ores et déjà intégré les équipes de Sycamore dans une nouvelle structure basée en Angleterre. De nouveaux recrutements ont été faits en Guinée pour poursuivre le travail d'ingénierie et monter en puissance pour la construction de l'usine. Les équipes financières ont été aussi renforcées au Québec et en Guinée pour dupliquer la structure comptable et financière de Nampala au Mali. Une documentation légale importante est en préparation pour finaliser l'intégration et clôturer la transaction, que nous anticipons au T3 2022. Un important travail de consolidation comptable devra aussi être réalisé sur 2022 en collaboration avec nos auditeurs.
- **Préparation de la phase de construction de Kiniéro** : La finalisation de l'étude de préfaisabilité est une étape importante pour 2022 et se poursuivra par l'étude de préconstruction en vue d'accélérer les travaux sur site. Pour respecter la planification de la première coulée au premier trimestre 2024, nous avons tout récemment placé un ordre pour l'acquisition d'un broyeur semi-autogène de 7.8 Kw qui sera livré l'année prochaine. Un ensemble d'équipements avec un temps de livraison important seront aussi commandés. Les procédures d'achats et les logiciels de contrôles seront déployés pour garder la maîtrise des coûts et des délais. Par ailleurs, le groupe a d'ores et déjà entamé des discussions avec des partenaires financiers pour obtenir des financements en vue d'accélérer la construction.
- **Amélioration des performances de Nampala** : Avec l'intégration des équipes de Sycamore un travail d'amélioration des procédures et de la compréhension du gisement de Nampala est en cours. Une campagne de forage va se poursuivre afin de comprendre les extensions des fosses et le potentiel d'accroissement de la durée de vie de mine. Grâce à l'installation du nouveau trommel nous avons la capacité de traiter de la transition et d'optimiser notre taux de récupération. Ce travail d'amélioration de la mine et de l'usine se poursuivra en 2022.
- **Contribution à l'environnement** : La centrale solaire à Nampala a été mise en service avec succès au cours du deuxième trimestre de 2022 et a déjà atteint un pic de production de 2,3 MWH. Nous devons encore intégrer les batteries, ce qui apportera une stabilité et une amélioration du taux de pénétration. Sur le reste de l'année, les équipes de VIVO Energy et de Robex vont s'efforcer d'optimiser le ratio solaire/thermal et le stockage d'énergie afin de tirer parti au maximum de cette énergie renouvelable. En parallèle, nous allons travailler sur la centrale solaire de Kiniéro qui aura une puissance installée de 18 MW et un stockage de batterie de 30 MWh et bénéficiera de l'expérience opérationnelle acquise avec Nampala en 2022.
- **Exploration au Mali et en Guinée** : Nous continuons notre travail d'interprétation de la géologie sur la Guinée et le Mali. Nous avons d'ores et déjà constaté une amélioration des pratiques entre les deux opérations et cela débouchera sur un meilleur ciblage du cycle d'exploration de 2023 de Nampala en cours d'élaboration.
- **Marché de capitaux** : Nous avons choisi Renmark Financial Communications Inc. (« Renmark ») pour améliorer notre communication financière. Comme annoncé pendant notre assemblée générale nous comptons graduer au TSX dès la clôture de la transaction et poursuivre nos actions de marketing afin d'améliorer la liquidité du titre.

Nos prévisions pour l'année 2022 sont inchangées :

	Réalisations T1 et T2 2022	Prévisions 2022
<b>Mine de Nampala</b>		
Production d'or	24 274 onces	> 50 000 onces
Coût de maintien tout inclus (« AISC ») <sup>1</sup> (par once vendue)	1 332 \$CA (1 048 \$US <sup>2</sup> )	< 1 500 \$CA (1 185 \$US <sup>2</sup> )

<sup>1</sup> Le coût de maintien tout inclus (ou AISC) est une mesure financière non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 35.

<sup>2</sup> Les montants en dollar canadien ont été convertis en dollar américain selon le taux moyen du premier semestre de 2022, soit 0,7866.

Plusieurs hypothèses ont été retenues dans la préparation des prévisions pour 2022, notamment :

- Prix de l'or : 2 185 \$CA par once
- Prix du carburant : 1,55 \$CA par litre
- Taux de change EUR/CAD : 1,3675

## D. TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS

### ✦ PRIX DE L'OR

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2022, le prix de l'or en dollars américains, mesuré selon le cours moyen de l'or fixé à Londres (*London Gold Fixing Price*), a fluctué d'un sommet de 1 987 USD à un prix plancher de 1 807 USD l'once (sommet de 2 507 CAD à un prix plancher de 2 315 CAD l'once). Le cours moyen de l'or sur le marché pour le deuxième trimestre de 2022 a été de 2 393 CAD l'once, comparativement à 2 227 CAD l'once pour la même période en 2021, ce qui représente une augmentation de 166 CAD.

(en dollars par once)	2022		2021	
	T2	T1	T2	T1
Cours moyen fixé à Londres USD	1 875	1 879	1 813	1 796
Cours moyen fixé à Londres CAD	2 393	2 381	2 227	2 274
Prix de vente moyen réalisé CAD	2 400	2 365	2 219	2 281

### ✦ PRESSIONS SUR LES COÛTS

Nous sommes, comme l'ensemble du secteur minier, grandement affectés par les pressions sur les coûts d'investissement et d'exploitation. Dans la mesure où nos activités consomment beaucoup d'énergie, la variation des prix du carburant a une incidence importante sur nos activités et donc, sur les résultats financiers correspondants. Il en est de même pour l'ensemble de nos produits chimiques tels que la chaux, le cyanure et le charbon.

Nous achetons notre carburant exclusivement auprès de la société Vivo Energy Mali en franc CFA, la devise locale du Mali, à un prix basé sur le prix fixé par le directeur de l'Office malien des produits pétroliers (ONAP). Le prix moyen fixé par le directeur de l'ONAP était de 776 FCFA le litre (équivalent à 1,61 CAD) pour le trimestre terminé le 30 juin 2022 comparativement à 593 FCFA le litre (équivalent à 1,34 CAD) pour la même période en 2021.

La mise en service de la centrale solaire confirme à posteriori la pertinence du choix de cet investissement puisque celle-ci diminuera l'impact de la hausse des prix du carburant et démontre notre engagement environnemental.

### ✦ DEVICES

Nos activités d'exploitation et d'exploration minières sont menées en Afrique, au Mali. Par conséquent, une portion des coûts opérationnels et des dépenses d'investissement est libellée en devises étrangères, principalement en euro et en franc CFA qui sont les monnaies fonctionnelles de la Société. Le FCFA est actuellement à un taux fixe de 655,957 FCFA pour 1 euro, et suit donc les fluctuations de l'euro.

Durant le trimestre terminé le 30 juin 2022, le dollar canadien a gagné du terrain par rapport à l'euro comparativement à la même période en 2021. Puisque la majorité de nos coûts sont libellés en devises étrangères autres que le dollar canadien, les fluctuations des taux de change ont eu un impact positif sur notre coût de maintien tout inclus<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le coût de maintien tout inclus est une mesure financière non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 35.

Les taux de change entre l'euro (EUR) et le dollar canadien (CAD) se présentent comme suit :

EUR / CAD	2022	2021
30 juin (clôture)	1,3467	1,4699
31 décembre (clôture)	---	1,4391
Deuxième trimestre (moyenne)	1,3587	1,4802

## 2. RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### A. RÉSULTATS

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Onces d'or produites	12 185	11 124	24 274	21 766
Onces d'or vendues	10 981	11 739	24 652	23 241
(arrondis au millier de dollars près)				
<b>Revenus — Ventas d'or</b>	<b>26 359 000</b>	26 051 000	<b>58 692 000</b>	52 292 000
Charges d'exploitation minière	(7 425 000)	(8 892 000)	(16 359 000)	(18 080 000)
Redevances minières	(811 000)	(653 000)	(1 813 000)	(1 309 000)
Charges administratives	(4 171 000)	(3 479 000)	(8 745 000)	(7 193 000)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 450 000)	(3 206 000)	(4 910 000)	(5 854 000)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>11 502 000</b>	9 821 000	<b>26 865 000</b>	19 856 000
Charges financières	(79 000)	(221 000)	(316 000)	(410 000)
Gains de change	134 000	114 000	245 000	220 000
Radiation d'immobilisations corporelles	(22 000)	---	(22 000)	---
Autres produits	17 000	29 000	43 000	47 000
Charge d'impôt sur le résultat	(3 238 000)	(278 000)	(5 134 000)	(425 000)
<b>Résultat net</b>	<b>8 314 000</b>	9 465 000	<b>21 681 000</b>	19 288 000
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires</b>	<b>7 818 000</b>	9 395 000	<b>20 323 000</b>	19 105 000
<i>Résultat de base par action</i>	<i>0,013</i>	<i>0,016</i>	<i>0,034</i>	<i>0,032</i>
<i>Résultat dilué par action</i>	<i>0,013</i>	<i>0,016</i>	<i>0,034</i>	<i>0,032</i>
<b>Montants ajustés</b>				
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires <sup>1</sup>	7 706 000	9 281 000	20 100 000	18 885 000
<i>Par action<sup>1</sup></i>	<i>0,013</i>	<i>0,015</i>	<i>0,033</i>	<i>0,031</i>
<b>Flux de trésorerie</b>				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation <sup>2</sup>	12 176 000	12 387 000	28 657 000	23 914 000
<i>Par action<sup>1</sup></i>	<i>0,020</i>	<i>0,021</i>	<i>0,048</i>	<i>0,040</i>

<sup>1</sup> Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires, le résultat net ajusté de base par action et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 35.

<sup>2</sup> Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation excluent la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

**Comparaison du deuxième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2021 :**

- Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, les ventes d'or se sont élevées à 26 359 000 \$ comparativement à 26 051 000 \$ pour la même période en 2021. Cette augmentation de 1,2 % est attribuable à un prix de vente moyen réalisé supérieur de 8 % (2 400 \$ par once comparativement à 2 219 \$ pour la même période en 2021) contrebalancée par une diminution du nombre d'onces d'or vendues (10 981 onces d'or vendues comparativement à 11 739 onces pour la même période en 2021). L'écart entre le nombre d'onces d'or vendues et le nombre d'onces d'or produites durant les périodes est attribuable au calendrier des expéditions.
- Pour le deuxième trimestre de 2022, les charges d'exploitation minière se sont élevées à 7 425 000 \$, soit 676 \$ par once vendue, alors que pour la même période en 2021, elles s'étaient élevées à 8 892 000 \$, soit 757 \$ par once vendue. Cette baisse des charges d'exploitation par once vendue de 17 % est le résultat de l'augmentation de la moyenne des teneurs traitées (0,84 g/t comparativement à 0,82 g/t) et des améliorations apportées sur le circuit de production réduisant les coûts de maintenance des équipements.
- L'augmentation des redevances minières au deuxième trimestre de 2022 est une conséquence directe de l'augmentation du prix moyen de l'or vendu.
- Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, les charges administratives ont totalisé 4 171 000 \$ par rapport à 3 479 000 \$ pour la même période en 2021, représentant une augmentation de 20 %. Entre autres, la crise institutionnelle et sociale au Mali a amené la Société à procéder à un renforcement important de la sécurité du site minier et donc d'allouer un budget plus important à ce niveau.
- Pour le deuxième trimestre de 2022, les charges financières ont été de 79 000 \$ comparativement à 221 000 \$ pour la même période en 2021. Cette diminution de 64 % est conséquente au désendettement de la Société.
- Pour le deuxième trimestre de 2022, nous avons enregistré des gains de change de 134 000 \$ à la suite de la réévaluation de nos actifs et nos passifs monétaires, ainsi que nos instruments financiers libellés en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la Société qui est l'euro (gains de change de 114 000 \$ pour le deuxième trimestre de 2021).
- À la suite d'une augmentation des écarts temporaires existants entre la valeur comptable des immobilisations et leur valeur fiscale, nous avons inscrit une charge d'impôt différé de 1 433 000 \$. De plus, le bénéfice fiscal ayant augmenté, principalement en raison de la hausse du prix de vente, une charge d'impôt exigible conséquente de 1 805 000 \$ a été comptabilisé pour le deuxième trimestre de 2022 (charge de 582 000 \$ pour la même période en 2021).
- Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, le résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle (participation de 10 % dans Nampala SA détenue de droit par le gouvernement du Mali) s'établissait à 496 000 \$ comparativement à un résultat net de 70 000 \$ pour la même période en 2021.

**Comparaison du premier semestre de 2022 et du premier semestre de 2021 :**

- Pour le semestre terminé le 30 juin 2022, les ventes d'or se sont élevées à 58 692 000 \$ comparativement à 52 292 000 \$ pour la même période en 2021. Cette augmentation de 12 % est attribuable à une plus grande quantité d'onces d'or vendues (24 652 onces d'or vendues comparativement à 23 241 pour la même période en 2021) ainsi qu'à un prix de vente moyen réalisé supérieur (2 381 \$ par once comparativement à 2 250 \$ pour la même période en 2021). L'écart entre le nombre d'onces d'or vendues et le nombre d'onces d'or produites durant les périodes est attribuable au calendrier des expéditions, mais aussi à la gestion des liquidités.
- Pour le premier semestre de 2022, les charges d'exploitation minière se sont élevées à 16 359 000 \$, soit 664 \$ par once vendue, alors que pour la même période en 2021, elles s'étaient élevées à 18 080 000 \$, soit 778 \$ par once vendue. Pour les six premiers mois de 2022, la moyenne des teneurs alimentées plus élevée a permis de traiter une quantité de minerai moins importante pour produire une once d'or (0,83 g/t comparativement à 0,79 g/t pour la même période en 2021). Cette teneur plus élevée s'explique par le fait qu'au cours du premier semestre de 2021, les opérations avaient principalement été menées à la surface des 4 nouvelles fosses autour de la fosse principale.
- La hausse des redevances minières au premier semestre de 2022 est une conséquence directe de l'augmentation de la quantité d'onces d'or vendues, mais aussi de prix de vente moyen réalisé supérieur.
- Les charges administratives pour le premier semestre de 2022 sont supérieures à celle de 2021, soit 8 745 000 \$ par rapport à 7 193 000 \$. Entre autres, la crise institutionnelle et sociale au Mali a amené la Société à procéder à un renforcement important de la sécurité du site minier et donc d'allouer un budget plus important à ce niveau. De plus, dans le cadre du redressement fiscal inattendu en 2021, la Société a engagé, au cours du premier trimestre de 2022, des conseillers fiscaux pour un montant de 426 000 \$ afin de l'assister dans ses démarches visant à contester le bien-fondé du redressement et défendre vigoureusement ses positions.
- Les charges financières ont été de 316 000 \$ pour le premier semestre de 2022 comparativement à 410 000 \$ pour la même période en 2021. Cette diminution de 23 % est aussi conséquente au désendettement de la Société.
- Pour le semestre terminé le 30 juin 2022, une charge d'impôt sur le résultat de 5 134 000 \$ a été inscrite (charge de 425 000 \$ pour la même période en 2021). Celle-ci est composée d'une charge d'impôt exigible sur le bénéfice fiscal de la filiale Nampala de 4 418 000 \$ et d'une charge d'impôt différé à la suite d'une augmentation des écarts temporaires existants entre la valeur comptable des immobilisations et leur valeur fiscale de 716 000 \$.
- Pour le premier semestre de 2022, le résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle s'établissait à 1 358 000 \$ comparativement à un résultat net de 183 000 \$ pour la même période en 2021.

## B. RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
(arrondis au millier de dollars près)	\$	\$	\$	\$
Exploitation minière (or)	13 082 000	11 120 000	29 858 000	22 641 000
Exploration minière	(14 000)	(4 000)	(21 000)	(8 000)
Gestion corporative	(1 566 000)	(1 295 000)	(2 972 000)	(2 777 000)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>11 502 000</b>	<b>9 821 000</b>	<b>26 865 000</b>	<b>19 856 000</b>

## C. RÉSULTAT GLOBAL

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, les autres éléments du résultat global se résument par un écart de change négatif de 3 223 000 \$, reflétant l'impact de la variation du taux change entre l'euro et le franc CFA (nos monnaies fonctionnelles) et le dollar canadien (notre monnaie de présentation des états financiers) sur nos actifs et nos passifs non monétaires (écart de change négatif de 618 000 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2021).

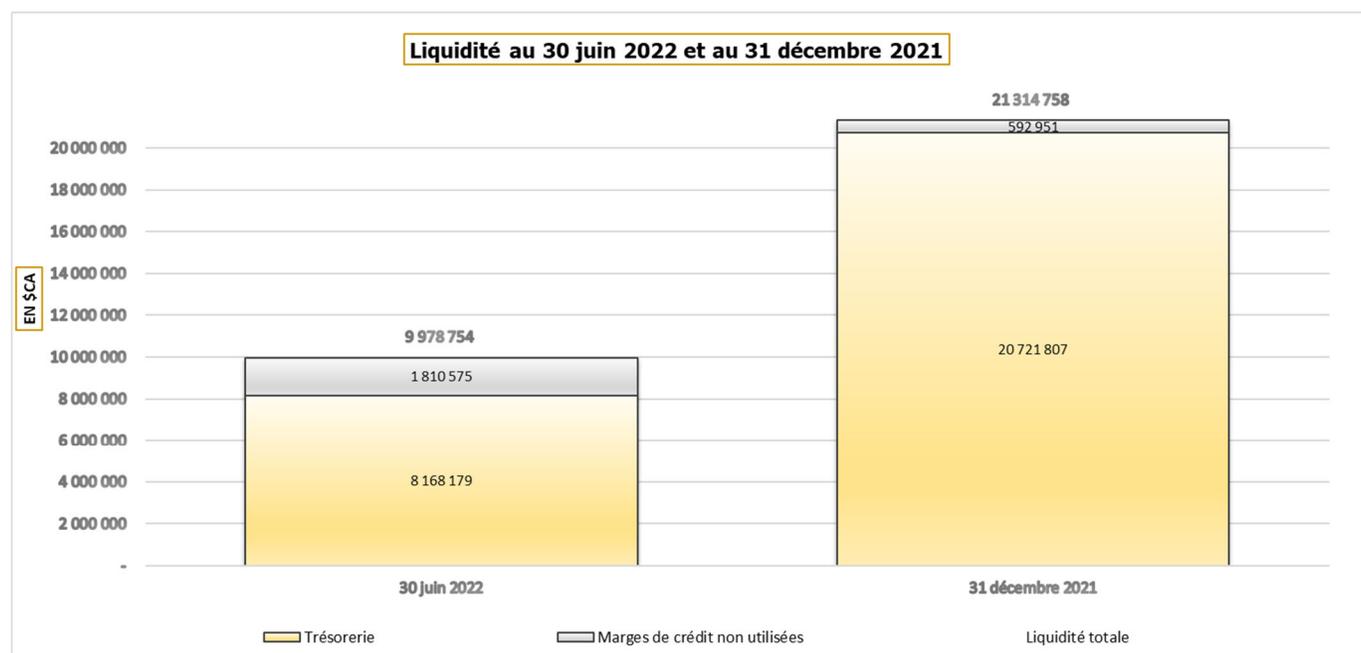
Pour la période de six mois, terminée le 30 juin 2022, les autres éléments du résultat global se résument par un écart de change négatif de 7 474 000 \$ (écart de change négatif de 6 510 000 \$ pour la même période en 2021).

## D. SITUATION FINANCIÈRE

	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
(arrondis au millier près)	\$	\$
Actifs courants	38 108 000	41 245 000
Immobilisations corporelles	94 285 000	90 605 000
Autres actifs non courants	10 237 000	10 818 000
<b>Total de l'actif</b>	<b>142 630 000</b>	<b>142 668 000</b>
Passifs courants	20 995 000	35 454 000
Passifs non courants	8 655 000	8 566 000
<b>Total du passif</b>	<b>29 650 000</b>	<b>44 020 000</b>
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>	<b>110 455 000</b>	<b>97 418 000</b>
Participation ne donnant pas le contrôle	2 525 000	1 230 000
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>142 630 000</b>	<b>142 668 000</b>

Au 30 juin 2022, notre actif total s'établissait à 142 630 000 \$ comparativement à 142 668 000 \$ au 31 décembre 2021. Une diminution de la trésorerie de 12 554 000 \$ est expliquée par une hausse de la TVA à recevoir de 1 070 000 \$ ainsi que par une somme à recevoir de Sycamore Mine Guinée SAU de 3 463 000 \$ (cette somme à recevoir est en lien avec la transaction).

Au 30 juin 2022, notre passif total s'établissait à 29 650 000 \$ comparativement à 44 020 000 \$ au 31 décembre 2021. La diminution des passifs courants s'explique principalement par une baisse des crédateurs de 8 769 000 \$ comprenant, entre autres, le remboursement quasi-complet de l'ajustement fiscal des années antérieures dû à l'État malien.



## E. FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant résume les mouvements des flux de trésorerie :

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
(arrondis au millier de dollars près)	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Exploitation	12 176 000	12 388 000	28 656 000	23 914 000
Éléments du fonds de roulement	(2 900 000)	(1 788 000)	(18 276 000)	(1 135 000)
	9 276 000	10 600 000	10 380 000	22 779 000
Activités de financement	3 002 000	1 886 000	(16 146 000)	588 000
Activités d'investissement	(9 638 000)	(10 355 000)	(5 212 000)	(21 058 000)
Variation de la trésorerie au cours de la période	2 640 000	2 131 000	(10 978 000)	2 309 000
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie	(354 000)	(196 000)	(1 576 000)	(1 051 000)
<b>Trésorerie au début de la période</b>	<b>5 882 000</b>	<b>8 219 000</b>	<b>20 722 000</b>	<b>8 896 000</b>
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	<b>8 168 000</b>	<b>10 154 000</b>	<b>8 168 000</b>	<b>10 154 000</b>

**✦ ACTIVITÉS D'EXPLOITATION****Comparaison du deuxième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2021 :****Exploitation**

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, les activités d'exploitation, avant les éléments du fonds de roulement, ont généré des flux de trésorerie positifs de 12 176 000 \$ comparativement à 12 388 000 \$ pour la même période en 2021.

**Éléments du fonds de roulement**

Les éléments du fonds de roulement ont nécessité des liquidités de 2 900 000 \$ au deuxième trimestre de 2022, principalement en raison de la baisse des créditeurs et l'augmentation des stocks qui a été compensées en partie par la diminution des débiteurs. Au deuxième trimestre de 2021, les éléments du fonds de roulement avaient nécessité des liquidités de 1 788 000 \$. Des informations supplémentaires sur la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont fournies à la note 15 des états financiers.

**Comparaison du premier semestre de 2022 et du premier semestre de 2021 :****Exploitation**

Pour le semestre terminé le 30 juin 2022, les activités d'exploitation, avant les éléments du fonds de roulement, ont généré des flux de trésorerie positifs de 28 656 000 \$ comparativement à 23 914 000 \$ pour la même période en 2021.

**Éléments du fonds de roulement**

Les éléments du fonds de roulement ont nécessité des liquidités de 18 276 000 \$ au premier semestre de 2022, principalement en raison de l'augmentation des débiteurs plus une diminution des créditeurs. Une somme à recevoir de Sycamore Mine Guinée SAU de 3 291 000 \$ ainsi que l'incapacité de récupérer de la TVA à recevoir au Mali (un montant de 7 962 000 \$ à recevoir) explique cette augmentation. Dans les créditeurs, le montant dû à l'état a fortement diminué, car un paiement relatif à l'ajustement fiscal de 7 681 000 \$ a été effectué. Au premier semestre de 2021, les éléments du fonds de roulement avaient nécessité des liquidités de 1 135 000 \$. Des informations supplémentaires sur la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont fournies à la note 15 des états financiers.

**✦ ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 3 002 000 \$ comparativement à 1 886 000 \$ pour la même période en 2021. Au cours du deuxième trimestre de 2022, la Société a utilisé ses marges de crédit pour un montant supplémentaire de 4 233 000 \$ compensé par le remboursement de ses emprunts bancaires pour un montant de 1 338 000 \$, conformément aux calendriers de remboursements prévus.

Pour le semestre terminé le 30 juin 2022, les flux de trésorerie requis dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 5 212 000 \$ comparativement à des flux de trésorerie générés de 588 000 \$ pour la même période en 2021. Au cours du premier semestre de 2022, la Société a diminué l'utilisation de ses marges de crédit pour un montant de 2 059 000 \$ et remboursé sa dette à long terme pour un montant de 3 232 000 \$, conformément aux calendriers de remboursements prévus.

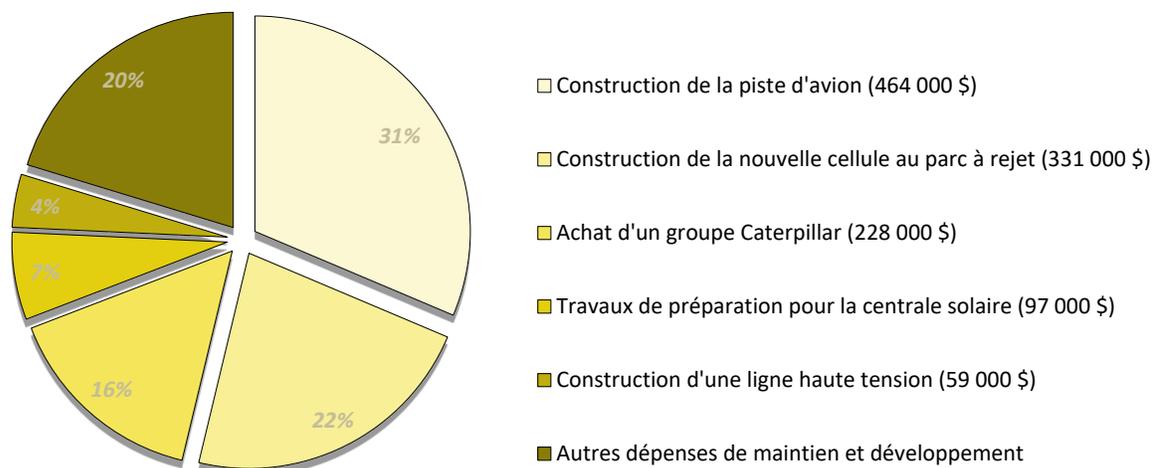
## ✦ ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont établis à 9 638 000 \$ comparativement à 10 355 000 \$ pour la même période en 2021.

Pour le semestre terminé le 30 juin 2022, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont établis à 16 146 000 \$ comparativement à 21 058 000 \$ pour la même période en 2021. Les dépenses en immobilisations de maintien et développement sont principalement pour la construction de la piste d'avion, la construction d'une nouvelle cellule au parc à rejet, l'acquisition de matériel pour l'usine (trommel) et l'achat de groupes électrogènes.

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
(arrondis au millier de dollars près)	\$	\$	\$	\$
<b>Dépenses en immobilisations</b>				
Maintien et développement (voir le graphique à ci-dessous pour plus de détails)	(1 981 000)	(1 158 000)	(3 693 000)	(3 479 000)
Frais de découverte	(6 277 000)	(6 586 000)	(10 581 000)	(13 428 000)
	(8 258 000)	(7 744 000)	(14 274 000)	(16 907 000)
<b>Dépenses d'exploration</b>				
Mine de Nampala	(344 000)	(1 029 000)	(344 000)	(1 996 000)
Autres permis	(1 166 000)	(810 000)	(1 482 000)	(1 622 000)
	(1 510 000)	(1 839 000)	(1 826 000)	(3 618 000)
<b>Autres variations</b>				
Diminution (augmentation) des dépôts versés	250 000	(139 000)	(9 000)	569 000
Diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles dans les créditeurs	(120 000)	(633 000)	(37 000)	(1 102 000)
	130 000	(772 000)	(46 000)	(533 000)
<b>Total</b>	<b>(9 638 000)</b>	<b>(10 355 000)</b>	<b>(16 146 000)</b>	<b>(21 058 000)</b>

**Répartition des principales dépenses en immobilisations de maintien et développement pour le deuxième trimestre de 2022**



**F. ÉTAT DE LA DETTE (TRÉSORERIE) NETTE**

Le tableau suivant résume l'état de la dette (trésorerie) nette au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 :

	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
(arrondis au millier près)	\$	\$
Marges de crédit	4 349 000	6 660 000
Dettes	1 224 000	4 695 000
Obligations locatives	37 000	86 000
Moins : Trésorerie	(8 168 000)	(20 722 000)
<b>Dettes (trésorerie) nette</b>	<b>(2 558 000)</b>	<b>(9 281 000)</b>

**G. AUTRES ÉLÉMENTS**

**⌘ OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la Société estime les coûts futurs. La Société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

Au 30 juin 2022, la provision relative au démantèlement ultérieur des installations en cours de construction sur le site de Nampala s'établissait à 374 000 \$ (378 000 \$ au 31 décembre 2021). Cette variation à la baisse découle de l'écart de change.

**Redevances gouvernementales**

Au Mali, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 %. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, des redevances gouvernementales de 627 000 \$ ont été inscrites à titre de charges (464 000 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2021).

Pour le semestre terminé le 30 juin 2022, des redevances gouvernementales de 1 394 000 \$ ont été inscrites à titre de charges (931 000 \$ pour le semestre terminé le 30 juin 2021).

**Redevances sur les revenus nets d'affinage (« Net Smelter Royalties »)**

Nous sommes assujettis à des NSR de 1 % à 2 % sur nos différentes propriétés d'exploration. Les NSR n'entreront en vigueur que lorsque nous obtiendrons un permis d'exploitation sur ces propriétés.

Pour le permis d'exploitation d'or et de substances minérales relativement à une portion de la propriété de Mininko, des NSR de 185 000 \$ ont été inscrites à titre de charges pour le trimestre terminé le 30 juin 2022 (189 000 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2021).

Pour le semestre terminé le 30 juin 2022, des NSR de 419 000 \$ ont été inscrites à titre de charges (378 000 \$ pour le semestre terminé le 30 juin 2021).

**✦ NOUVELLES NORMES COMPTABLES**

Des normes et modifications aux normes existantes ont été publiées, et leur adoption est obligatoire pour les exercices postérieurs au 31 décembre 2021. La direction n'a pas encore déterminé l'incidence, le cas échéant, sur la Société. Ces nouvelles normes comptables adoptées et normes publiées mais non encore en vigueur sont décrites à la note 4 de nos états financiers consolidés audités au 31 décembre 2021.

**✦ ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES**

La préparation de nos états financiers impose à la direction de poser des jugements et de faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les hypothèses susceptibles de donner lieu à des ajustements significatifs dans nos états financiers sont décrites à la note 5 de nos états financiers consolidés audités au 31 décembre 2021.

**✦ INSTRUMENTS FINANCIERS**

La nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers sont décrites à la note 25 de nos états financiers consolidés audités au 31 décembre 2021.

**✦ ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE**

Le 9 août 2022, la Société a obtenu une marge de crédit autorisée par une banque malienne pour un montant maximal de 2 053 029 \$ (1 000 000 000 francs CFA), portant intérêts au taux annuel de 8%, échéant le 8 août 2023.

Le 11 juillet 2022, le conseil d'administration a octroyé un total de 6 000 000 d'options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,36 \$, pour une durée de vie contractuelle de 5 ans.

### 3. RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2022		2021				2020	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
(en milliers de dollars, sauf les résultats par action)								
<b>Résultats</b>								
Revenus – Ventes d’or	26 359	32 333	34 929	16 672	26 051	26 241	28 388	45 864
Résultat net	8 314	13 367	(7 117) <sup>1</sup>	3 950	9 465	9 823	11 558	23 897
Attribuables aux								
- Actionnaires	7 818	12 505	(7 339) <sup>1</sup>	4 127	9 395	9 710	11 410	23 195
- Participations de donnant pas le contrôle	496	862	222	(177)	70	113	148	702
Résultat de base par action	0,013	0,021	(0,012) <sup>1</sup>	0,007	0,016	0,016	0,019	0,039
Résultat dilué par action	0,013	0,021	(0,012) <sup>1</sup>	0,007	0,016	0,016	0,019	0,039
Flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation <sup>2</sup>	12 176	16 480	4 647 <sup>1</sup>	5 207	12 388	11 526	10 825	28 058
<b>NAMPALA</b>								
<b>Données d’exploitation</b>								
Minerai extrait (tonnes)	643 451	638 772	548 485	484 359	507 986	477 350	488 413	406 005
Minerai traité (tonnes)	515 979	509 374	519 749	481 690	474 435	472 410	487 771	438 367
Teneur traitée (g/t)	0,84	0,82	0,88	0,79	0,82	0,76	0,78	0,86
Récupération (%)	87,7 %	90,1 %	91,6 %	92,1 %	89,2 %	92,8 %	88,0 %	88,2 %
Onces d’or produites	12 185	12 089	13 471	11 317	11 124	10 642	10 803	10 706
Onces d’or vendues	10 981	13 671	15 413	7 348	11 739	11 502	11 696	18 121
<b>Statistiques</b> (en dollars canadiens)								
Prix de vente moyen réalisé (par once)	2 400	2 365	2 266	2 269	2 219	2 281	2 427	2 531
Coût comptant d’exploitation (par tonne traitée) <sup>3</sup>	17	17	16	19	18	18	18	20
Coût comptant total (par once vendue) <sup>3</sup>	750	727	821	790	813	856	845	678
Coût de maintien tout inclus (par once vendue) <sup>3</sup>	1 540	1 166	1 257	1 559 <sup>4</sup>	1 560	1 732	1 989	1 072
Charges administratives (par once vendue)	238	232	241	449 <sup>4</sup>	187	195	215	116
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (par once vendue)	221	179	178	393 <sup>4</sup>	272	229	275	192

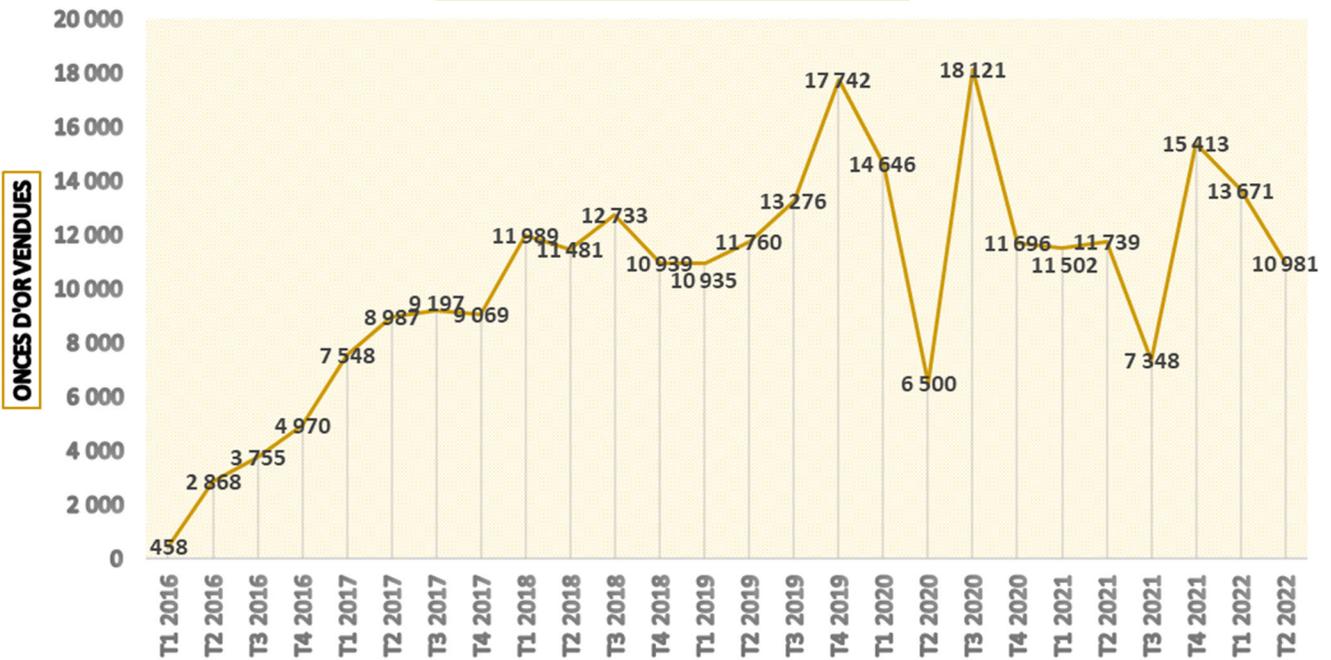
<sup>1</sup> Pour le quatrième trimestre de 2021, le résultat net inclut une provision pour un ajustement d’impôt pour des années antérieures de 14 276 807 \$.

<sup>2</sup> Les flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation excluent la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

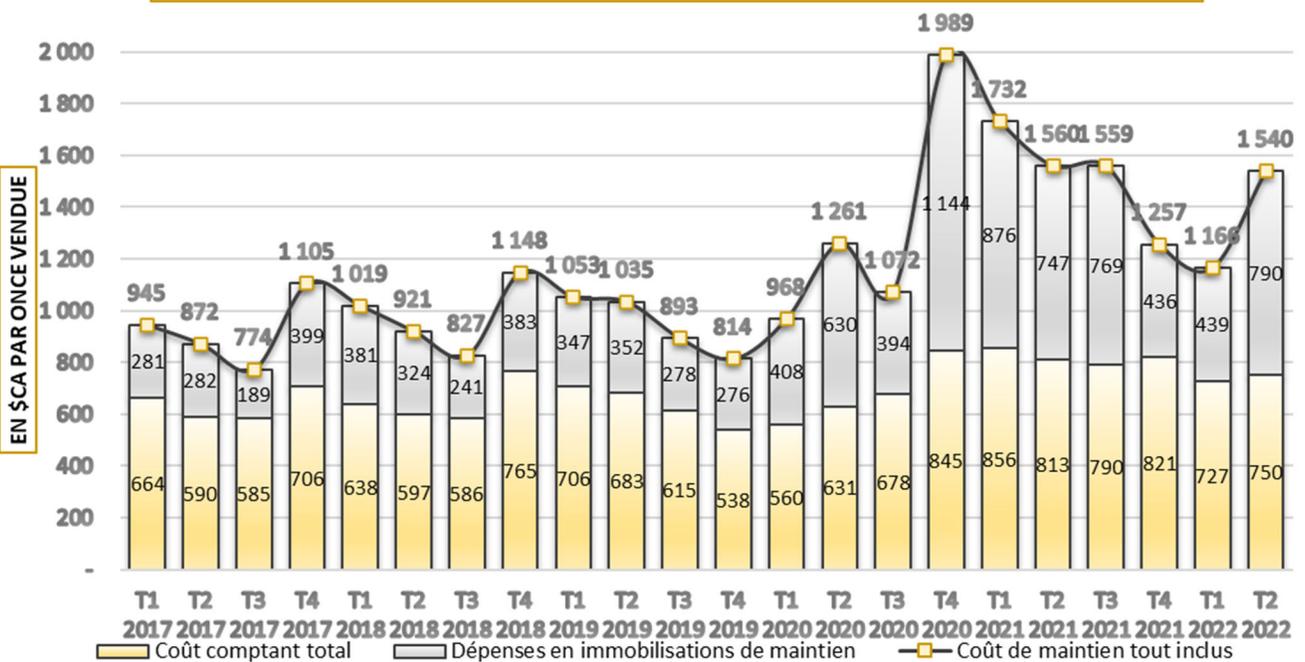
<sup>3</sup> Le coût comptant d’exploitation, le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n’existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 35.

<sup>4</sup> Pour le troisième trimestre de 2021, le coût de maintien tout inclus par once vendue, les charges administratives par once vendue et l’amortissement des immobilisations par once vendue sont impactés notablement par les stocks de lingots d’or de 3 834 onces au 30 septembre 2021, vendues au quatrième trimestre de 2021.

**OR VENDU PAR TRIMESTRE**



**COÛT DE MAINTIEN TOUT INCLUS TRIMESTRIEL PAR ONCE VENDUE**



## 4. OPÉRATIONS

### A. EXPLOITATION MINIÈRE (OR)

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
<b>Données d'exploitation</b>				
Minerai extrait (tonnes)	643 451	507 986	1 282 223	985 336
Minerai traité (tonnes)	515 979	474 435	1 025 353	946 845
Stérile extrait (tonnes)	2 608 623	2 413 671	4 683 224	5 133 709
Ratio de découverte opérationnel	4,1	4,8	3,7	5,2
Teneur traitée (g/t)	0,84	0,82	0,83	0,79
Récupération	87,7 %	89,2 %	88,9 %	90,9 %
Onces d'or produites	12 185	11 124	24 274	21 766
Onces d'or vendues	10 981	11 739	24 652	23 241
<b>Données financières</b> (arrondis au millier de dollars près)				
<b>Revenus — Ventes d'or</b>	<b>26 359 000</b>	26 051 000	<b>58 692 000</b>	52 292 000
Charges d'exploitation minière	7 425 000	8 892 000	16 359 000	18 080 000
Redevances minières	811 000	653 000	1 813 000	1 309 000
Charges administratives	2 609 000	2 196 000	5 787 000	4 440 000
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	2 432 000	3 190 000	4 875 000	5 822 000
<b>Résultat opérationnel sectoriel</b>	<b>13 082 000</b>	11 120 000	<b>29 858 000</b>	22 641 000
<b>Statistiques</b> (en dollars)				
Prix de vente moyen réalisé (par once)	2 400	2 219	2 381	2 250
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) <sup>1</sup>	17	18	17	18
Coût comptant total (par once vendue) <sup>1</sup>	750	813	737	834
Coût de maintien tout inclus (par once vendue) <sup>1</sup>	1 540	1 560	1 332	1 645
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once vendue) <sup>1</sup>	937	912	889	981
Charges administratives (par once vendue)	238	187	235	191
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (par once vendue)	221	272	198	251

<sup>1</sup> Le coût comptant d'exploitation, le coût comptant total, le coût de maintien tout inclus et le coût de maintien tout inclus ajusté sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 35.

**Comparaison du deuxième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2021 :**

- La quantité de minerai extraite a été de 643 451 tonnes pour le deuxième trimestre de 2022 par rapport à 507 986 tonnes pour la même période en 2021. Une augmentation de la quantité extraite était attendue dans le plan minier au deuxième trimestre de 2022.
- La quantité de stérile extraite a été de 2 608 623 tonnes pour le deuxième trimestre de 2022, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 4,1, comparativement à 2 413 671 tonnes pour la même période en 2021, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 4,8. Une diminution de ce ratio était attendue dans le plan minier au deuxième trimestre de 2022.
- Au cours du deuxième trimestre de 2022, l'usine de Nampala a réussi à traiter une plus grande quantité de minerai, soit 515 979 tonnes comparativement à 474 435 tonnes pour la même période en 2021. La mise en place du nouveau trommel, au début juin, a permis de mieux exploiter la capacité du concasseur et ainsi optimiser le circuit de production.
- Au cours du deuxième trimestre de 2022, la mine de Nampala a produit 12 185 onces d'or comparativement à 11 124 onces d'or pour la même période en 2021. Cette augmentation de 9,5 % s'explique par la teneur moyenne du minerai traité supérieure, soit 0,84 g/t comparativement à 0,82 g/t pour la même période en 2021, et par la quantité de minerai traitée plus importante.
- Les charges administratives sont passées de 2 609 000 \$ pour le deuxième trimestre de 2022 à 2 196 000 \$ pour la même période en 2021. L'augmentation du prix du gasoil ainsi que la continuité des travaux de construction d'un pont à Finkolo, un projet à portée sociale pour les communautés, expliquent l'augmentation des charges administratives.
- La diminution du coût de maintien tout inclus<sup>1</sup> (1 540 \$ par once vendue pour le deuxième trimestre de 2022 comparativement à 1 560 \$ par once vendue pour la même période en 2021) s'explique par une diminution du coût comptant total<sup>1</sup> (750 \$ comparativement à 813 \$ par once vendue pour la même période en 2021), mais aussi par les coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte moins élevés (6 277 000 \$ comparativement à 6 586 000 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2021).

<sup>1</sup> Le coût de maintien tout inclus et le coût comptant total sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 35.

**Comparaison du premier semestre de 2022 et du premier semestre de 2021 :**

- La quantité de minerai extrait a été de 1 282 223 tonnes pour le premier semestre de 2022 par rapport à 985 336 tonnes pour la même période en 2021, soit une augmentation de 30 %.
- La quantité de stérile extrait a été de 4 683 224 tonnes pour le semestre terminé le 30 juin 2022, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 3,7, comparativement à 5 133 709 tonnes pour la même période en 2021, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 5,2. L'augmentation de 30 % de la quantité de minerai extrait et la diminution de 9 % du stérile extrait, explique la diminution du ratio de découverte.
- Au cours du premier semestre de 2022, l'usine de Nampala a traité une quantité supérieure de minerai, soit 1 025 353 tonnes comparativement à 946 845 tonnes pour la même période en 2021. Une meilleure disponibilité de l'usine et le remplacement du trommel ont participé à cette augmentation.
- Au cours des six premiers mois de 2022, la mine de Nampala a produit 24 274 onces d'or comparativement à 21 766 onces d'or pour la même période en 2021, soit une augmentation de 12 %. L'augmentation de la production d'or a été principalement causé par une meilleure teneur d'alimentation. La teneur moyenne du minerai traité a été de 0,83 g/t au premier semestre de 2022 par rapport à 0,79 g/t pour la même période en 2021.
- Les charges administratives se sont élevées à 5 787 000 \$ pour le semestre terminé le 30 juin 2022 comparativement à 4 440 000 \$ pour la même période en 2021. Le prix du gazoil a subi une forte augmentation, soit une hausse d'environ 35 % (1,25 \$ le litre comparativement à 0,92 \$ le litre pour la même période en 2021). De plus, la continuité des travaux de construction d'un pont à Finkolo et l'augmentation des effectifs au niveau de la sécurité de la mine, expliquent la hausse des charges administratives.
- La diminution de l'amortissement des immobilisations reflète l'application prospective de l'ajout de nouvelles ressources et réserves, prolongeant ainsi la durée de vie de mine restante.
- La diminution du coût de maintien tout inclus<sup>1</sup> (1 332 \$ comparativement à 1 645 \$ par once vendue pour la même période en 2021) s'explique par une diminution du coût comptant total<sup>1</sup> (737 \$ comparativement à 834 \$ par once vendue pour la même période en 2021), mais aussi par les coûts de production capitalisée à titre de frais de découverte moins élevés (10 581 000 \$ comparativement à 13 428 000 \$ pour la même période en 2021). Cette diminution provient de l'ouverture de nouvelles fosses autour de la fosse principale en 2021 qui avait nécessité d'effectuer des forages de production et des travaux de dynamitage pour nous permettre d'atteindre le minerai.

<sup>1</sup> Le coût de maintien tout inclus et le coût comptant total sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 35.

## B. RESSOURCES ET RÉSERVES MINÉRALES : NAMPALA

### Estimation des ressources minérales 2021<sup>1</sup>

Catégorie	Coupure Au (g/t)	Type d'altération	Tonnage (000 t)	Teneur Au (g/t)	Teneur en métal Au (000 oz)
Indiquées	0,25	Oxyde	22 836	0,64	473
	0,33	Transition	7 039	0,84	190
	0,71	Roche fraîche	2 407	1,41	109
	Sous-total		32 282	0,74	772
Présumées	0,25	Oxyde	191	0,45	3
	0,33	Transition	85	0,78	2
	0,71	Roche fraîche	280	1,24	11
	Sous-total		555	0,90	16
<b>Total</b>			<b>32 838</b>	<b>0,75</b>	<b>788</b>

Les personnes qualifiées pour établir l'estimation des ressources minérales sont M. Denis Boivin, B.Sc., Géo. (OGQ n° 816) et M. Richard Barbeau, ingénieur minier (OIQ n° 36572) ; la date effective de l'estimation est le 15 février 2021.

### Estimation des réserves minérales probables 2020<sup>1</sup>

Type d'altération de la surface	Réserves minérales probables			
	Coupure Au (g/t)	Tonnage (000 t)	Teneur Au (g/t)	Teneur en métal Au (000 oz)
Oxyde	0,28	15 291	0,69	339
Transition supérieure	0,31	1 857	0,87	52
<b>Total</b>		<b>17 147</b>	<b>0,71</b>	<b>391</b>

Les personnes indépendantes et qualifiées pour établir l'estimation des réserves minérales, telles qu'elles sont définies dans le rapport NI 43-101, sont M. Denis Boivin, B.Sc., Géo. (OGQ n° 816) et M. Mario Boissé, ingénieur minier (OIQ n° 130715) ; la date effective de l'estimation est le 31 juillet 2020.

Tous les paramètres économiques ont été publié dans notre communiqué du 30 mars 2021 disponible sur notre site internet.

<sup>1</sup> Se reporter au rapport de gestion annuel de 2020 pour obtenir l'intégralité des notes accompagnant les tableaux.

## C. EXPLORATION

### ✦ BIENS MINIERES

Le 8 avril 2022, l'Arrêté de cession du permis Gladié a été obtenu, ce qui confère officiellement la propriété de ce permis à la Société. Robex est donc actuellement titulaire de cinq permis d'exploration, tous localisés au Mali, en Afrique de l'Ouest. Trois des permis sont situés au sud du pays (Mininko, Kamasso et Gladié), tandis que les deux autres se situent à l'ouest du pays (Sanoula et Diangounté).

### ✦ PROGRAMME D'EXPLORATION 2022

En prévision de la clôture de la transaction, le département de géologie effectue une restructuration de sa stratégie d'exploration pour inclure le nouvel actif de Kiniéro, situé en République de Guinée, avec ceux du Mali. Après la clôture de la transaction, le Groupe possédera trois principaux actifs d'exploration à explorer :

- 1) Mali Ouest (permis de Sanoula et de Diangounté) :** Une exploration à l'échelle du permis des deux propriétés a dernièrement été complétée. Ce programme comprenait un recalcul et une interprétation des données magnétiques et radiométriques aériennes, se basant sur une imagerie satellite panchromatique récente de haute résolution et des données Sentinel-2 DEM, ainsi que sur la conclusion d'une campagne d'échantillonnage par la méthode BLEG (extraction de l'or par lixiviation brute) détaillée de la valeur aurifère du sol des deux permis. Les résultats reçus pour Sanoula en date d'aujourd'hui sont très encourageants. Une cartographie de reconnaissance géologique a identifié une silicification concordante et des altérations de l'argile ciblées à partir de l'ensemble des données géophysiques. En 2022, le programme de travail incluait des forages à circulation inversée (en cours) couplés avec de la cartographie de surface et un programme d'échantillonnage.
- 2) Mali Sud (permis de Mininko, de Gladié et de Kamasso) :** Une réévaluation complète de la configuration géologique de ces propriétés respectives a été complétée pendant l'année 2022. Une captation à distance et une interprétation structurale ont été effectuées à partir d'une réévaluation des données aériennes magnétiques et radiométriques, d'imagerie Landsat, des données électromagnétiques, d'imagerie satellite panchromatique de haute résolution et des données Sentinel-2 DEM afin de créer une interprétation géologique unique et coordonnées pour tous les secteurs couverts par ces permis. La découverte d'une série d'anomalies importantes a suscité la nécessité de compléter une campagne d'échantillonnage géochimique BLEG de la valeur aurifère du sol sur la surface des permis de Mininko et de Gladié. Une série d'anomalies structurellement contrôlées a été identifiée avec des forages à circulation inversée débuté sur l'anomalie de Mininko, dont les premiers résultats ont déjà été obtenus, avec des intersections significatives. Une série d'anomalie significatives a été identifiée sur le permis de Gladié et sera forée lorsque le forage sur Mininko sera complété.
- 3) Guinée (Kiniéro et Mansounia) :** À l'intersection des secteurs couverts par le permis de Kiniéro et de Mansounia en Guinée, Sycamore Mining procède à une campagne de forage à grande échelle visant à préparer le démarrage de la mine, incluant des forages de définition des ressources sur des dépôts avancés dans des zones désaffectées, du carottage au diamant pour la géologie, la métallurgie, des études minières géotechniques et des études de génie civil SPT, de l'excavation, et échantillonnage des stocks existants. Une campagne à grande échelle d'échantillonnage BLEG de la valeur aurifère du sol a été exécutée parallèlement à tous les forages, avec des cibles à haute prospectivité identifiées dans des corridors structurels déjà interprétés avec de fortes signatures radiométriques. La prospectivité du district aurifère de Kiniéro est bien documentée, avec l'exploration présentement orientée sur la continuation des forages pour extraire les dépôts à être minée selon l'étude de faisabilité (EF), en priorité à SGA et Jean, ainsi qu'au dépôt de Sabali Sud récemment découvert<sup>1</sup>, qui s'étend jusqu'au permis de Mansounia. Les ressources minérales de ces dépôts seront publiées dans l'étude de préfaisabilité (EPF) de 2022.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la découverte de Sabali Sud, se reporter au communiqué du 20 avril 2022: <https://robexgold.com/actualites/robex-decouverte-de-sabali-sud-dans-le-district-aurifere-de-Kiniéro/>.

#### D. LA MAISON DE COMMERCE

La Maison de commerce continue le contrat mis en place en 2018 en commercialisant l'or reçu de Nampala S.A., à l'extérieur du Mali en recherchant les meilleurs marchés, voire en développant de nouveaux marchés de niche. La Maison de commerce vend l'or physique sur le marché international et distribue tous les profits de revente à la Société au moyen de dividendes intersociétés.

#### 5. RÉPONSE POUR LA COVID-19

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, la mine de Nampala a mis en place un programme de suivi et de prévention. En 2020, ce programme était allé jusqu'à un confinement total. Depuis, la mine a repris un fonctionnement « presque normal », mais bien sûr dans une grande vigilance. Bien qu'il ne faille pas baisser la garde, la crise au Mali n'a pas eu jusqu'à ce jour la dimension échappant aux contrôles que certains craignaient ; cela peut évoluer défavorablement ; notamment avec les variants.

La crise n'étant pas terminée, la mine reste très prudente et procède à de nombreuses mesures de protection et de suivi ; elle agit en partenariat avec les autorités sanitaires de Bamako et procède aux mêmes mesures de protection que partout ailleurs dans le monde (dépistage, gestes barrière, rappel des mesures et précautions).

#### 6. CHARTES ET POLITIQUES EN PLACE

Depuis le démarrage de l'usine, ROBEX s'efforce d'opérer avec un haut niveau de responsabilité sociale. Nous avons mis en place des chartes et politiques qui sont scrupuleusement appliquées et mises à jour régulièrement. Il est possible de les retrouver dans le rapport de gestion annuel de 2021 à la page 22 ou sur notre site internet à l'adresse [www.robexgold.com](http://www.robexgold.com).

## 7. RISQUES ET INCERTITUDES

À titre de société minière, nous sommes exposés aux risques financiers et aux risques opérationnels liés à la nature même de nos activités. Ces risques pourraient avoir une incidence sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Par conséquent, un placement dans nos actions ordinaires devrait être considéré comme un placement spéculatif. Les acquéreurs ou détenteurs éventuels de nos actions ordinaires devraient porter une attention particulière à tous nos facteurs de risque.

### A. RISQUES FINANCIERS

#### **Fluctuation des prix de l'or**

Les variations des prix de l'or sur le marché auront une incidence importante sur la rentabilité de nos activités. La production aurifère tirée de l'exploitation minière et la volonté de tierces parties, telles que des banques centrales, de vendre et de louer de l'or ont une incidence sur l'approvisionnement en or.

La demande d'or peut être influencée par la conjoncture économique, l'attrait de l'or comme véhicule de placement et la vigueur du dollar américain. Les autres facteurs comprennent les taux d'intérêt et de change, l'inflation et la stabilité politique. L'incidence globale de ces facteurs est impossible à prévoir avec exactitude.

En outre, le prix de l'or a, à quelques occasions, fait l'objet de variations à court terme très rapides en raison d'activités spéculatives. Les fluctuations des prix de l'or peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

#### **Fluctuation des prix du pétrole**

Étant donné que nous utilisons du carburant à base de pétrole pour alimenter notre équipement minier et générer de l'électricité pour notre exploitation minière, une augmentation des prix du pétrole pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

#### **Fluctuation des taux de change**

Nos activités au Mali sont assujetties aux fluctuations des devises et ces fluctuations peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. À l'heure actuelle, l'or est vendu en euro et la plupart de nos coûts sont calculés en FCFA. Le taux de change entre l'euro et le FCFA est fixé par la banque centrale européenne et il est demeuré inchangé depuis les dix dernières années au taux de 655,957 FCFA pour 1 euro. Cependant, certains de nos coûts sont engagés dans d'autres devises, telles que le dollar américain et le dollar canadien.

L'appréciation des autres devises par rapport à l'euro peut accroître les coûts d'exploration et de production exprimés en dollars canadiens, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

#### **Fluctuation des taux d'intérêt**

Tous les instruments financiers de la Société ainsi que ses marges de crédit et sa dette à long terme portent intérêt à taux fixe et ne sont donc pas exposées au risque de taux d'intérêt.

### Accès à des financements par emprunts

Les activités de la Société dépendent de sa capacité à continuer de disposer du financement nécessaire par voie d'emprunt. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

## **B. RISQUES OPÉRATIONNELS**

### Incertitude liée aux estimations des réserves et des ressources

Les données relatives aux réserves et aux ressources constituent des estimations fondées sur de l'information limitée acquise par forages et différentes méthodes d'échantillonnage. Rien ne garantit que les tonnages et les teneurs prévus seront obtenus ni que le taux de récupération sera atteint. Les teneurs de minerai réellement récupérées pourraient différer des teneurs estimées pour les réserves et les ressources. Ces données ont été déterminées en fonction du prix de l'or et des coûts d'exploitation présumés.

La production future pourrait différer de façon importante de ce qui est prévu dans les estimations de réserves, notamment pour les raisons suivantes :

- La minéralisation et les formations pourraient différer de celles qui sont prévues par forages, échantillonnages et études similaires ;
- L'augmentation des charges d'exploitation minière et de traitement pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les réserves ;
- La teneur des réserves pourrait varier considérablement de temps à autre, et il n'y a aucune garantie quant à la quantité d'or qui pourra en être récupérée ; et
- La baisse du cours de l'or pourrait rendre non rentable l'exploitation minière d'une partie ou de la totalité des réserves.

L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait entraîner une augmentation des coûts ou une diminution de nos réserves estimatives. Les facteurs à court terme, tels que la nécessité de nouveaux travaux de développement d'un gisement ou le traitement de teneurs nouvelles ou différentes, pourraient compromettre notre rentabilité. En cas de chute du cours de l'or, nous pourrions être tenus de réduire considérablement la valeur de notre placement dans des propriétés minières ou de retarder, voire d'interrompre, la production ou le développement de nouveaux projets.

### Production et coûts estimatifs

Rien ne garantit que les calendriers de production projetés ou prévus soient respectés ni que les estimations des dépenses d'investissement et du coût comptant d'exploitation seront réalisées. L'incapacité d'atteindre les niveaux de production et les coûts estimatifs, ou toute augmentation importante des coûts pourrait avoir une incidence défavorable sur nos futurs flux de trésorerie, notre rentabilité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

De nombreux facteurs peuvent entraîner des retards ou des accroissements de coûts, notamment des problèmes de main-d'œuvre, des pannes de courant, des problèmes de transport ou d'approvisionnement et des pannes mécaniques. En outre, des facteurs d'exploitation à court terme, comme le besoin de développement ordonné de corps minéralisés ou le traitement de nouvelles ou de différentes teneurs aurifères, peuvent faire en sorte qu'une exploitation minière ne soit pas rentable au cours d'une période donnée.

Par ailleurs, nos activités peuvent faire l'objet d'interruptions prolongées imputables aux conditions météorologiques. Des dangers comme des formations inusitées ou imprévues, des éclatements de roches, des pressions, des éboulements, des inondations ou d'autres situations peuvent se présenter au cours des forages et de l'enlèvement de la matière.

Notre coût pour produire une once d'or dépend également d'un certain nombre de facteurs, notamment de la teneur des réserves, de la récupération et de la capacité de traitement, du coût des matières premières, des pressions inflationnistes en général et des taux de change. Notre rendement futur peut par conséquent différer considérablement du rendement estimatif. Étant donné que ces facteurs sont indépendants de notre volonté, rien ne garantit que notre coût soit semblable d'une année à l'autre.

### **Nature de l'exploration et de l'exploitation minière**

Nos programmes de développement et d'exploration ont une incidence marquée sur notre rentabilité. L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent d'importants risques sur une longue période, que même la combinaison d'une évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer. Bien que la découverte d'une structure aurifère puisse donner lieu à des rendements importants, peu de propriétés minières qui font l'objet d'une exploration sont en définitive développées en tant que mines. Il peut être nécessaire d'engager des dépenses importantes pour établir et remplacer les réserves au moyen de forages ainsi que pour construire les installations d'exploitation minière et de traitement sur un site. Il est impossible de garantir que nos programmes d'exploration actuels ou projetés aboutiront à des exploitations minières commercialement rentables.

La viabilité économique d'un gisement d'or repose sur un certain nombre de facteurs, dont certains sont liés aux caractéristiques mêmes du gisement, comme la taille et la teneur, la proximité des infrastructures, les coûts de financement et la réglementation gouvernementale, y compris celle qui se rapporte aux taxes, aux redevances, à l'infrastructure, à l'utilisation des sols, à l'importation et à l'exportation d'or, au rapatriement des revenus et à la protection environnementale. L'incidence de ces facteurs ne peut pas être évaluée avec précision, mais la combinaison de ceux-ci peut faire en sorte que nous ne recevions pas un rendement du capital investi adéquat. Nos activités sont, et continueront d'être, exposées à tous les dangers et risques habituellement liés à l'exploration, au développement et à la production d'or et qui peuvent tous porter préjudice à la vie des personnes, aux biens et à l'environnement et entraîner une responsabilité légale éventuelle du fait de tout préjudice subi.

### **Risque lié aux entrepreneurs externes**

En vertu de contrats de service miniers, les opérations de la fosse sont effectuées par des entrepreneurs externes. Il en résulte que nos opérations sont assujetties à des risques dont certains sont hors de notre contrôle, incluant notamment :

- L'incapacité de remplacer l'entrepreneur et son équipement d'exploitation dans l'éventualité où l'une ou l'autre des parties mette fin à l'entente ;
- Un contrôle réduit sur certains aspects des opérations qui sont sous la responsabilité de l'entrepreneur ;
- Le manquement par l'entrepreneur de ses obligations prévues au contrat de services miniers ;
- Une interruption des opérations dans l'éventualité où l'entrepreneur cesse ses activités pour cause d'insolvabilité ou autres circonstances ;
- Le défaut de l'entrepreneur de se conformer aux exigences légales et réglementaires applicables sous sa responsabilité ; et
- Les problèmes de l'entrepreneur à gérer sa main-d'œuvre, un conflit de travail ou autres enjeux relatifs à ses employés.

En outre, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un entrepreneur. Bien que les entrepreneurs miniers impliqués dans ces projets soient bien établis et réputés, la survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

### **Portefeuille de nos propriétés limité**

Présentement, notre seule propriété minérale en activité est notre mine de Nampala, au Mali. Si nous n'acquérons pas et ne développons pas de nouvelles propriétés minérales, tout développement défavorable affectant notre propriété de Nampala pourrait avoir une incidence négative importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

**Épuisement de nos réserves minérales**

Nous devons remplacer en permanence les réserves minérales épuisées par la production afin de maintenir des niveaux de production à long terme. Nous devons ainsi élargir les réserves minérales connues ou trouver ou acquérir de nouveaux gisements minéraux. Toutefois, il existe un risque que l'épuisement des réserves ne puisse pas être atténué par nos découvertes futures. L'exploration minière est de nature très spéculative et comporte de nombreux risques. De nombreux projets d'exploration aurifère, sinon la plupart, ne rapportent pas les résultats escomptés, et rien ne garantit que les programmes d'exploration actuels ou futurs soient couronnés de succès. De plus, des coûts importants sont engagés afin de constituer des réserves minérales, ouvrir de nouvelles fosses et construire des installations minières et de traitement.

**Approvisionnement en eau**

Les activités d'exploitation minière que nous exerçons à la mine de Nampala, à notre installation de traitement du minerai et à nos installations auxiliaires requièrent d'importantes quantités d'eau. La poursuite de notre production minière dépend de notre capacité à accéder à un approvisionnement adéquat en eau. L'insuffisance des ressources en eau, que ce soit par suite de l'adoption de nouveaux règlements ou d'autres facteurs, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

**Fluctuation des prix de l'énergie et autres marchandises**

Le succès de nos activités d'exploitation minière est tributaire des prix courants et de la disponibilité des marchandises qui sont utilisées dans le cadre de nos activités, notamment le diesel, le carburant, l'acier, le béton et les produits chimiques (y compris le cyanure). Les prix de ces marchandises varient en fonction de différents facteurs indépendants de notre volonté. Une augmentation des coûts ou une diminution de la disponibilité des marchandises requise pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

**Licences et permis**

Nous devons obtenir des licences et des permis auprès de diverses autorités gouvernementales. Nous sommes d'avis que nous possédons toutes les licences et tous les permis nécessaires en vertu des lois et des règlements applicables à l'égard de nos propriétés et que nous sommes actuellement en conformité, à tous les égards importants, avec les modalités de ces licences et permis.

Toutefois, ces licences et ces permis peuvent faire l'objet de changements dans diverses circonstances. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir ou conserver toutes les licences et tous les permis qui peuvent être requis pour poursuivre nos activités actuelles, explorer et développer les propriétés ou entreprendre la construction ou l'exploitation d'installations minières et de propriétés en cours d'exploration ou de développement. L'incapacité d'obtenir de nouvelles licences et de nouveaux permis ou de parvenir à conserver ceux que nous détenons déjà pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

**Risque politique, risque terroriste et banditisme armé**

Bien que le gouvernement du Mali ait par le passé appuyé le développement de ses ressources naturelles par des sociétés étrangères, rien ne garantit que le gouvernement n'adopte pas à l'avenir des politiques différentes ou de nouvelles interprétations relativement à la propriété étrangère des ressources minérales, aux taux de change, à la protection environnementale, aux relations de travail, aux conditions des codes miniers, au rapatriement des revenus ou au rendement du capital. Toute limite imposée à l'égard du transfert de trésorerie ou autres actifs entre ROBEX et ses filiales pourrait restreindre notre capacité à financer nos activités d'exploitation, et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

En outre, les régimes d'imposition visant les activités minières dans les territoires étrangers peuvent faire l'objet d'interprétations divergentes et de modifications constantes, et pourraient ne pas prévoir de mesures de stabilité fiscale. Notre interprétation de la loi fiscale, y compris des mesures de stabilité fiscale, et son application à nos transactions et à nos activités pourraient ne pas correspondre à l'interprétation de cette même loi par les autorités fiscales. Par conséquent, les taxes pourraient augmenter et les transactions pourraient être contestées par les autorités fiscales et nos activités faire l'objet d'une vérification, ce qui pourrait se traduire par des impôts, des pénalités et des intérêts importants. On ne peut écarter la possibilité qu'un gouvernement adopte des politiques sensiblement différentes ou de nouvelles interprétations qui pourraient aller jusqu'à l'expropriation des éléments d'actif.

Nous pourrions aussi avoir de la difficulté à récupérer les montants de taxes et d'impôts remboursables de la part des autorités fiscales, y compris les montants de taxes sur la valeur ajoutée (« TVA »). Les délais prolongés de remboursement de la TVA pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

La possibilité de conflits civils et d'instabilité politique dans ce pays ou des pays voisins, et la possibilité que la sécurité de nos mines et de notre personnel soit menacée en raison d'agitation politique, de guerre civile ou d'attaques terroristes, font également partie des risques politiques. Toute activité de ce genre pourrait perturber nos activités, limiter notre capacité à embaucher et à retenir du personnel qualifié, et restreindre notre accès au capital.

Il est à noter que la situation au Mali se dégrade, de même qu'au Burkina Faso voisin et plus généralement dans l'arc subsaharien. La dégradation partagée avec le reste du Sahel est de plusieurs natures, notamment avec une déstabilisation du centre du pays qui se rapproche de Bamako et avec les infiltrations à l'est liés aux troubles au Burkina Faso, et les infiltrations au sud à la frontière entre le pays et la Côte d'Ivoire ; une instabilité sociale et des difficultés politiques de toutes natures. Le pays voit émerger des conflits ethniques qui n'existaient pas et la présence d'un banditisme armé notamment sur les routes en raison de la présence de nombreuses armes et milices et les incidents se multiplient dans la région de Sikasso. En raison notamment de la dépendance des forces et autorités locales, et malgré les efforts réalisés, rien ne garantit que la sécurité des sites et du personnel puisse être toujours assurée sans difficulté.

#### **Questions liées à la conformité, à la fraude et à la sûreté**

La Société doit s'assurer de gérer adéquatement les risques liés à la fraude vu la nature de ses activités et à son environnement d'extrême pauvreté et d'instabilités. Une lutte est menée quotidiennement concernant certains de ces aspects en outre avec l'aide d'un spécialiste en sécurité minière ayant de l'expérience en Afrique.

De plus, la Société a engagé une politique de consolidation de la conformité notamment en mettant en place une politique dénommée PAF (Procédure Anti-Fraude) inspirée du référentiel COSO 2013.

Une gendarmerie est installée à l'entrée de la mine. Plusieurs dizaines de caméras numériques surveillent le site. Plusieurs dizaines de gardes patrouillent. La Garde nationale et la mine de Nampala ont par ailleurs passé un accord qui a permis d'installer un groupe de la Garde nationale sur le site en sus de la gendarmerie. Depuis plusieurs mois, il a été nécessaire de rajouter un groupe de gendarmes armés.

Depuis quelques mois, une ou plusieurs bandes armées agissent à une distance qui ne cesse de se rapprocher de la zone où se situe la mine de Nampala. De nombreuses actions sont menées.

Alors, la Société doit s'adapter en permanence et rien ne garantit la parfaite efficacité des actions menées.

**Questions liées aux titres de propriété**

Les titres liés aux projets minéraux et aux droits d'exploration et d'exploitation impliquent certains risques inhérents en raison de problèmes potentiels découlant des caractéristiques historiques ambiguës des projets miniers. Bien que nous n'ayons aucune raison de croire que l'existence et l'étendue d'une propriété minière dans laquelle nous avons une participation pourraient être remises en question, les titres de propriété des propriétés minières peuvent faire l'objet de réclamations éventuelles de la part de tierces parties et rien ne garantit qu'il n'existe aucune entente non enregistrée, aucune réclamation, ni aucun vice de titre qui pourrait faire en sorte que nos titres soient remis en question. Par ailleurs, le défaut de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables, dont le défaut d'acquitter les taxes et les impôts et de réaliser et déposer des travaux d'évaluation dans les délais prescrits, peut invalider le titre sur des parties ou la totalité des propriétés à l'égard desquelles nous détenons des licences et des permis.

**Risque lié aux fournisseurs**

Nous dépendons de divers services, équipements, fournitures et pièces pour mener nos opérations. Une pénurie de biens, de pièces ou de services dont nous avons besoin pourrait entraîner une hausse des coûts ou un retard dans les livraisons, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre calendrier de production ainsi que sur notre situation financière et notre résultat d'exploitation.

De plus, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un entrepreneur. La survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

**Concurrence**

Le secteur de l'exploration et de l'exploitation minière est concurrentiel à tous les niveaux. Nous livrons concurrence à bon nombre d'entreprises et de personnes, y compris des concurrents mieux pourvus en ressources financières, techniques et autres, pour la recherche et l'acquisition de propriétés minières intéressantes, d'équipement et, de plus en plus, pour la recherche de ressources humaines. Rien ne garantit que nous puissions continuer à concurrencer avantageusement les autres sociétés minières.

**Personnel qualifié et personnel clé**

Pour que nos activités soient couronnées de succès, nous devons trouver et retenir des employés qualifiés qui possèdent une connaissance approfondie et une expertise du secteur minier. ROBEX et d'autres sociétés minières se livrent une concurrence pour attirer du personnel qualifié et du personnel clé, et si nous nous trouvions dans l'incapacité d'attirer ou de retenir du personnel qualifié, ou d'établir des stratégies adéquates de planification de la relève, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

**Relations de travail**

Nous dépendons de notre main-d'œuvre pour extraire et traiter le minerai. Nos relations avec nos employés pourraient être touchées par des changements aux relations de travail provenant, notamment, de groupes d'employés, de syndicats et des autorités gouvernementales. De plus, certains de nos employés sont représentés par des syndicats aux termes de conventions collectives. Nous pourrions nous trouver dans la nécessité de renégocier de façon satisfaisante nos conventions collectives à leur échéance. En outre, les conventions collectives en vigueur pourraient ne pas suffire à empêcher les grèves et arrêts de travail à nos installations à l'avenir. Des interruptions de travail pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

### **Risques et coûts environnementaux**

Toutes les étapes de nos activités sont assujetties à la réglementation environnementale. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus rigoureuse, des amendes et des pénalités accrues pour non-conformité, des études environnementales plus rigoureuses des projets proposés et un niveau accru de responsabilité pour les sociétés ainsi que pour leurs dirigeants, administrateurs et employés. Des risques environnementaux, qui nous sont inconnus à l'heure actuelle et qui ont été causés par d'anciens ou d'actuels propriétaires des propriétés ou par d'anciens ou d'actuels travaux d'exploitation sur les propriétés, peuvent exister sur nos propriétés. Le défaut de se conformer aux lois et aux règlements environnementaux applicables pourrait donner lieu à des mesures exécutoires, incluant notamment des mesures correctives qui nécessitent des dépenses d'investissement ou des mesures de redressement. Rien ne garantit que de futurs changements dans les lois et règlements environnementaux et les permis régissant les activités d'exploitation et générales des sociétés minières, le cas échéant, n'auront pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Nous employons, dans notre processus de production minière, du cyanure de sodium, qui est une substance toxique. Advenant une fuite ou un déversement de cyanure de sodium de son système de confinement, nous pourrions être tenus responsables des travaux de décontamination, lesquels pourraient ne pas être assurés. Bien que toutes les précautions nécessaires aient été prises pour éviter le déversement de matières polluantes dans la nappe phréatique et les milieux naturels, nous pourrions être tenus responsables de risques à l'égard desquels nous ne possédons également aucune assurance.

De plus, les sociétés du secteur des ressources naturelles sont tenues d'exercer leurs activités et d'effectuer la remise en état des sols qu'elles exploitent conformément à la réglementation environnementale en vigueur. Nos estimations du total des coûts définitifs liés à la fermeture des mines et à la remise en état des sols pourraient différer sensiblement des coûts réels. Tout coût de remise en état excédentaire ou imprévu pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

### **Assurances insuffisantes**

Bien que nous puissions obtenir des assurances à l'égard de certains risques pour des montants que nous considérons importants, l'assurance disponible pourrait ne pas couvrir la totalité des risques auxquels peut faire face une société minière. Nous pourrions également nous trouver dans l'incapacité de conserver les assurances nécessaires pour couvrir les risques assurables moyennant des primes économiquement acceptables. La couverture d'assurance pourrait en outre ne pas être disponible dans l'avenir ou pourrait ne pas être suffisante pour couvrir toute perte résultante. De plus, l'assurance pour certains risques, comme les risques liés aux sites d'usinage, à la pollution environnementale, à l'élimination des déchets et à d'autres dangers découlant de l'exploration et de la production, n'est généralement pas offerte aux sociétés aurifères selon des modalités acceptables. Les coûts éventuels pouvant être associés aux dommages non assurés ou en excès de la garantie ou pour assurer la conformité aux lois et aux règlements applicables pourraient entraîner des retards importants et nécessiter des sorties de fonds substantielles, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

### **Nationalisme en matière de ressources**

À un moment où les gouvernements africains sont aux prises avec une conjoncture économique déficitaire et déprimée, le secteur aurifère est ciblé comme une source d'accroissement des recettes publiques. Les États revoient sans cesse les modalités d'exploitation des ressources nationales qui régissent les sociétés minières. Si cette évolution du nationalisme en matière de ressources se traduisait par l'entrée en vigueur de nouvelles lois, elle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. De nombreux projets et nouveaux textes créent des inquiétudes.

### **Relations avec les communautés environnantes**

Les activités exercées par les sociétés du secteur des ressources naturelles font l'objet d'un regard de plus en plus critique de la part du public. Nous subissons des pressions qui nous obligent à démontrer que nos activités commerciales génèrent non seulement un rendement satisfaisant pour nos actionnaires, mais profitent également à d'autres parties intéressées comme les gouvernements locaux et les communautés situées près de notre mine, au Mali.

Ces pressions pourraient entraîner d'éventuelles conséquences telles que des atteintes à notre réputation, des poursuites en justice, des obligations croissantes en matière d'investissement social et des pressions en vue de la hausse des taxes et des redevances perçues par les gouvernements locaux et les communautés environnantes. Ces pressions pourraient également compromettre notre capacité à obtenir les permis et les autorisations nécessaires à la poursuite de nos activités.

De plus, nos propriétés au Mali pourraient être assujetties à des droits ou à des revendications de droits de la part de différents intervenants communautaires. En outre, des orpailleurs pourraient utiliser certaines de nos propriétés ou la totalité de celles-ci, interférant avec nos activités d'exploration et de développement sur ces propriétés.

### **Dépendance à l'égard des systèmes de technologie de l'information**

Nos activités dépendent des systèmes de technologie de l'information. Ces systèmes peuvent subir des perturbations, des dommages ou des pannes sous l'effet de divers facteurs. Toute défaillance touchant nos systèmes de technologie de l'information pourrait se traduire par des arrêts de production, des retards opérationnels, la compromission de l'information confidentielle ou encore la destruction ou la corruption de données. En conséquence, tout dysfonctionnement de nos systèmes de technologie de l'information pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Il pourrait aussi nuire considérablement à l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Une action est menée depuis plusieurs années pour réduire le risque de pertes de données, mais rien ne garantit que cette action soit totalement efficace.

### **Menaces cybernétiques**

Nos activités dépendent, en partie, de notre capacité, et de celle de nos fournisseurs, à protéger nos réseaux, nos systèmes technologiques et nos logiciels contre les dommages découlant de différentes menaces comme les virus, les atteintes à la sécurité et les attaques cybernétiques. Ces menaces peuvent inclure des tentatives d'accéder, sans autorisation, à nos données ou nos systèmes de réseaux automatisés, et la manipulation ou l'utilisation inappropriée de systèmes de technologie de l'information. Une défaillance de toute composante de nos systèmes de technologie de l'information pourrait, selon la nature de cette défaillance, avoir une incidence défavorable importante sur notre réputation, notre situation financière et notre résultat d'exploitation. Bien que nous n'ayons jamais connu de pertes significatives découlant d'attaques cybernétiques ou d'autres atteintes à la sécurité de nos données, rien ne garantit que nous ne subissions jamais de telles pertes dans l'avenir. Notre risque et notre exposition à ces enjeux ne peuvent être entièrement évités compte tenu, entre autres choses, de la nature évolutive de ces menaces. À mesure que les menaces cybernétiques continueront d'évoluer, nous pourrions être tenus de consacrer des ressources additionnelles pour continuer à modifier ou à améliorer nos mesures de protection ou à investiguer et à remédier à toute vulnérabilité de nos systèmes.

### **Litiges**

Toutes les industries, y compris l'industrie minière, peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, qu'elles soient fondées ou non. Nous avons déjà été engagés dans diverses poursuites judiciaires, nous le sommes actuellement et nous pourrions l'être à l'avenir. Bien que nous croyions improbable que ces poursuites aient ultimement une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation, des coûts liés à la défense seront engagés, même à l'égard des actions instituées sans fondement. En raison de l'incertitude inhérente au processus de règlement des litiges, rien ne garantit que la résolution de toute procédure judiciaire particulière ou de plusieurs procédures judiciaires combinées n'ait pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

En octobre 2020, la Société a été informée du dépôt par un très petit groupe d'actionnaires minoritaires d'une demande d'ordonnance de redressement auprès de la Cour supérieure du Québec reposant sur des allégations sans fondement touchant, notamment, la rémunération des dirigeants et des financements passés. Sont mis en causes la Société, ses administrateurs, ses dirigeants et la famille Cohen. ROBEX a décidé de contester vigoureusement la demande et de rétablir les faits aux termes de la procédure applicable. La Société tient à rappeler qu'elle suit la réglementation en matière de valeurs mobilières de façon respectueuse des minoritaires. Entre autres, tout élément important qui devait être porté à l'attention des actionnaires a été divulgué en temps opportun et de façon complète sans aucune objection, à l'époque de la part des actionnaires. La Société considère ce recours frivole et non fondé et entend démontrer non seulement à la cour l'aspect abusif de cette procédure, mais se réserve le droit d'entreprendre des mesures de recouvrement des dépenses légales encourues.

### **Lois anticorruptions**

Nous exerçons nos activités dans des territoires où le secteur public et le secteur privé ont déjà été entachés, dans une certaine mesure, par la corruption. Nous sommes tenus de respecter les dispositions de la Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers. On assiste depuis peu à une hausse de la fréquence et de la sévérité des sanctions appliquées en vertu de la loi. Bien que nous ayons adopté une politique qui exige le respect des lois anticorruption, rien ne garantit que nos politiques et procédures de contrôle interne nous prémuniront en tout temps contre la négligence, la fraude, la malhonnêteté ou tout autre agissement répréhensible. Toute infraction réelle ou présumée des lois anticorruptions est passible d'amendes et de sanctions civiles et pénales et elle peut nuire à notre réputation ou entraîner d'autres conséquences susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

### **Pandémie du coronavirus (COVID-19)**

La crise sanitaire qui frappe le monde entier est sans précédent et donc ses effets sont largement imprévisibles. Cette pandémie ne saurait épargner un pays. En Afrique de l'Ouest, plus qu'ailleurs, les infrastructures médicales locales sont très fragiles. Les pays faisant face à une crise jamais rencontrée, les pouvoirs publics sont susceptibles de prendre des décisions inattendues ou soudaines et incontournables.

Outre les problèmes de santé que cela fait peser sur les travailleurs des entreprises et de leurs sous-traitants, de nombreux problèmes locaux ou mondiaux peuvent apparaître dont, notamment, de rupture d'approvisionnements, des transports, des exportations, fermeture des frontières, etc. Il est également possible que des entreprises soient touchées, ou que soient touchées les communautés avoisinantes provoquant notamment des arrêts de production et instabilités sociales.

La Société a mis en place une surveillance régulière de la situation afin d'ajuster les actions à mener. Entre autres, une politique de tests a été mise en place par la mine avec des experts maliens des maladies infectieuses.

À l'heure actuelle, nous sommes heureux de constater que le Mali est très épargné par la crise sanitaire et la mine de Nampala n'a eu qu'un seul cas (sans contagion), et il semble que ce soit la même chose pour les villages avoisinants. Toutefois, la multiplication des variants incite à la vigilance.

**Crise institutionnelle et sociale au Mali**

Un pouvoir militaire s'est installé au Mali en remplacement des institutions civiles le 18 août 2020 après que de graves troubles aient eu lieu. La mise en place d'un pouvoir militaire a entraîné dans un premier temps des sanctions internationales. Les 24 et 25 mai 2021, le gouvernement a de nouveau été écarté et un militaire a été installé à la Présidence. Les événements se sont passés initialement quasiment sans violence, mais les acteurs civils de la vie politique manifestent une certaine impatience et des grèves apparaissent dans le pays. Par ailleurs, la France retire sa participation militaire au Mali et il y a un conflit avec la France relatif à la présence de conseillers Russes y compris par une société militaire privée. D'une manière générale, la situation en Afrique subsaharienne continue à se dégrader sous la pression des groupes terroristes. La situation étant tendue, la Société est donc très vigilante. Ces tensions semblent avoir réduit les aides dont bénéficiait le Mali, elles perturbent les activités économiques et l'État est donc plus que jamais à la recherche d'argent. La CEDEAO a pris des sanctions qui ne semblent viser que les dirigeants du pays. La situation du pays se ressent sur le site par une lente dégradation du respect des autorités par la population. Depuis quelques temps, il y a un regain d'activités de groupes armés dans le pays.

**Risques fiscaux**

La Société exerce ses activités dans un certain nombre de juridictions et est soumise aux lois fiscales de ces juridictions. Ces lois fiscales sont complexes, sujettes à diverses interprétations et applications par les autorités fiscales concernées et sujettes à des changements et révisions dans le cours normal des choses. ROBEX peut être contesté par les autorités fiscales des pays dans lesquels la Société opère, avec des résultats qui peuvent affecter négativement ses bénéficiaires. En outre, des changements dans la législation fiscale ou des révisions et des évaluations pourraient entraîner une augmentation des impôts à payer par ROBEX, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur la rentabilité et les flux de trésorerie. Bien que la Société ait conclu des accords de stabilité fiscale avec le gouvernement malien, il n'y a aucune certitude que ces accords seront maintenus ou ne seront pas retirés à l'avenir. Les interprétations de l'accord de stabilité et des lois fiscales par la Société peuvent ne pas être les mêmes que celles des autorités réglementaires. Par conséquent, les contestations des interprétations de l'entente de stabilité et des lois fiscales par les autorités de réglementation, en plus des modifications apportées aux lois fiscales, pourraient entraîner des impôts, des pénalités et des intérêts supplémentaires importants. La Société est soumise à des contrôles fiscaux de routine par diverses autorités fiscales. Les contrôles fiscaux peuvent entraîner des impôts supplémentaires, des intérêts et des pénalités, ce qui aurait un impact négatif sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société. Des changements dans les règles et réglementations fiscales ou dans l'interprétation des règles et réglementations fiscales par les tribunaux ou les autorités fiscales peuvent également avoir un impact négatif important sur les activités de la Société.

## 8. CAPITAL-ACTIONS

Au 29 août 2022, notre capital social se composait de 601 203 403 actions ordinaires émises et en circulation.

Aussi, 10 956 163 options d'achat d'actions étaient attribuées à des prix d'exercice de 0,115 \$, 0,13 \$ et 0,36 \$ venant respectivement à échéance le 23 septembre 2023, le 28 novembre 2024 et le 11 juillet 2027. Chaque option permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société.

### Sommaire de l'actionariat

	Situation actuelle		Options d'achat d'actions <sup>1</sup> Effets de l'exercice		
	Actions en circulation	%	Actions émises	Total des actions en circulation	% après exercice
<b>Groupe Cohen*</b>	394 293 027	65,58 %	3 000 000	397 293 027	64,90 %
<b>Autres actionnaires</b>	206 910 376	34,42 %	7 956 163	214 866 539	35,10 %
<b>Total</b>	<b>601 203 403</b>	<b>100 %</b>	<b>10 956 163</b>	<b>612 159 566</b>	<b>100 %</b>

\* Le groupe Cohen est composé de Georges Cohen, Julien Cohen, Benjamin Cohen, Johan Contat Cohen, Émilie Cohen et Laetitia Cohen.

Le 20 avril 2022, la Société a conclu un SPA dans laquelle la Société émettra des actions ordinaires pour l'acquisition de Sycamore<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> L'exercice de ces options augmenterait la trésorerie de la Société d'un montant de 2 802 801 \$.

<sup>2</sup> Se référer au communiqué pour de plus amples détails sur cette transaction.

## 9. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

### C. COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Nous maintenons en place des systèmes d'information, des contrôles et des procédures appropriées afin de nous assurer que l'information utilisée à l'interne et publiée à l'externe soit complète, exacte, fiable et à jour. Les contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») sont conçus de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans les rapports annuels, les rapports intermédiaires et les autres documents déposés en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par cette législation et comprend des contrôles et des procédures conçus pour assurer que l'information importante qui doit être divulguée est compilée et communiquée à la direction, y compris les dirigeants signataires, de façon à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

Notre président, notre chef de la direction et notre chef de la direction financière ont évalué ou fait en sorte que soit évaluée, sous leur supervision directe, l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos CPCI et sont arrivés à la conclusion qu'au 31 décembre 2021 ces CPCI étaient conçus et fonctionnaient de façon efficace.

Il n'y a eu aucun changement à nos CPCI au cours de la période entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2022, qui a eu, ou dont on pourrait raisonnablement penser qui aurait, des répercussions importantes sur nos CPCI.

### D. CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la mise en place et du maintien de contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») adéquats de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière présentée et la préparation des états financiers à des fins de publication conformément aux IFRS.

La direction a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos CIIF. L'évaluation a été effectuée par le président, le chef de la direction et le chef de la direction financière, avec la collaboration d'autres dirigeants et membres du personnel dans la mesure jugée nécessaire.

Basés sur cette évaluation, le président, le chef de la direction et le chef de la direction financière sont arrivés à la conclusion qu'au 31 décembre 2021, les CIIF étaient conçus de façon appropriée, étaient efficaces et offraient une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière présentée et la préparation des états financiers à des fins de publication conformément aux IFRS.

Il n'y a eu aucun changement important à nos CIIF au cours de la période entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2022, qui a eu, ou dont on pourrait raisonnablement penser qui aurait, des répercussions importantes sur nos CIIF.

### E. LIMITES DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Malgré son évaluation, notre direction, incluant le président, le chef de la direction et le chef de la direction financière, est d'avis que tous les contrôles et procédures, aussi bien conçus et fonctionnels soient-ils, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et non une assurance absolue d'atteindre les objectifs de contrôle désirés. Par conséquent, compte tenu des limites inhérentes aux systèmes de contrôle, des inexactitudes attribuables à des erreurs ou des cas de fraude pourraient se produire et ne pas être détectées.

## 10. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Certains des indicateurs que nous utilisons pour analyser et évaluer nos résultats représentent des mesures non conformes aux IFRS. Nous présentons ces mesures puisqu'elles peuvent fournir des informations utiles permettant aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société et sa capacité de générer des flux de trésorerie de ses activités. Puisque les mesures non conformes aux IFRS présentées dans les sections ci-dessous n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables que présentent d'autres sociétés. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ni être interprétées comme pouvant remplacer des mesures de rendement conformes aux IFRS. Les définitions des mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas été définies ailleurs dans le présent document, ainsi qu'un rapprochement de ces mesures et de celles établies conformément aux IFRS, sont fournies ci-dessous.

### Coût comptant d'exploitation et coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement entre le coût comptant d'exploitation calculé conformément aux normes de l'Institut de l'or<sup>1</sup> et les charges d'exploitation pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin 2022 et 2021 :

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
<b>Par tonne traitée</b>				
Tonnes de minerai traitées	515 979	474 435	1 025 353	946 845
(en dollars)				
Charges d'exploitation minière (relatives aux onces vendues)	8 235 967	9 545 044	18 172 079	19 388 791
Redevances minières	(811 084)	(652 253)	(1 813 095)	(1 308 479)
Incidence des ajustements des stocks (lingots de dorés, or en voie de production et stocks de minerai)	1 546 329	(585 359)	1 186 942	(1 085 071)
<b>Charges d'exploitation (relatives aux tonnes traitées)</b>	<b>8 971 212</b>	<b>8 307 432</b>	<b>17 545 926</b>	<b>16 995 241</b>
<b>Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>18</b>

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
<b>Par tonne traitée</b>				
Tonnes de minerai traitées	515 979	474 435	1 025 353	946 845
(en dollars)				
Frais de découverte	6 277 606	6 585 709	10 581 142	13 427 641
Frais de découverte (par tonne traitée)	12	14	10	14
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	17	18	17	18
<b>Coût comptant d'exploitation, incluant les frais de découverte (par tonne traitée)</b>	<b>29</b>	<b>32</b>	<b>27</b>	<b>32</b>

<sup>1</sup> L'Institut de l'or, qui a cessé ses activités en 2002, était un organisme non réglementé et représentait un groupe mondial de producteurs d'or. La norme de coût de production développée par l'Institut de l'or demeure la norme généralement admise en matière d'enregistrement des coûts décaissés par les entreprises d'extraction aurifère.

### Coût comptant total

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du coût comptant total pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin 2022 et 2021 :

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
<b>Par once vendue</b>				
Onces d'or vendues	10 981	11 739	24 652	23 241
(en dollars)				
Charges d'exploitation minière	8 235 967	9 545 044	18 172 079	19 388 791
<b>Coût comptant total (par once vendue)</b>	<b>750</b>	<b>813</b>	<b>737</b>	<b>834</b>

### Coût de maintien tout inclus et coût de maintien tout inclus ajusté

Le coût de maintien tout inclus représente le coût comptant total auquel s'ajoutent les dépenses en immobilisations de maintien et les frais de découverte par once vendue. La Société a classé ses dépenses en immobilisations de maintien qui sont considérées comme nécessaires pour maintenir les opérations existantes et les frais de découverte capitalisés. Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement du coût de maintien tout inclus pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin 2022 et 2021 :

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Onces d'or vendues	10 981	11 739	24 652	23 241
(en dollars)				
Dépenses en immobilisations de maintien	8 669 674	8 773 471	14 671 193	18 848 851
Dépenses en immobilisations de maintien (par once vendue)	790	747	595	811
Coût comptant total (par once vendue)	750	813	737	834
<b>Coût de maintien tout inclus (par once vendue)</b>	<b>1 540</b>	<b>1 560</b>	<b>1 332</b>	<b>1 645</b>

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Onces d'or vendues	10 981	11 739	24 652	23 241
(en dollars)				
Dépenses en immobilisations de maintien	8 669 674	8 773 471	14 671 193	18 848 851
Frais de découverte	(6 277 606)	(6 585 709)	(10 581 142)	(13 427 641)
Dépenses d'exploration	(344 007)	(1 029 465)	(344 007)	(1 996 217)
<b>Dépenses en immobilisations de maintien ajustées</b>	<b>2 048 061</b>	<b>1 158 297</b>	<b>3 746 044</b>	<b>3 424 993</b>
Dépenses en immobilisations de maintien ajustées (par once vendue)	187	99	152	147
Coût comptant total (par once vendue)	750	813	737	834
<b>Coût de maintien tout inclus ajusté (par once vendue)</b>	<b>937</b>	<b>912</b>	<b>889</b>	<b>981</b>

### Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action

La Société utilise les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, et calcule cette mesure en excluant les variations d'une période à l'autre des éléments hors trésorerie du fonds de roulement comme les débiteurs, les stocks, les charges payées d'avance, les dépôts versés et les créditeurs.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement par action pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin 2022 et 2021 :

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (en dollars)	12 176 285	12 387 450	28 657 004	23 913 740
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	600 157 696	599 687 711	600 018 821	599 594 077
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action</b> (en dollars)	<b>0,020</b>	0,021	<b>0,048</b>	0,040

### Mesures comptables ajustées

Le résultat net a été ajusté pour certains éléments considérés temporaires, qui ne reflètent pas les activités d'exploitation minière centrales à la Société. Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement des mesures comptables ajustées pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin 2022 et 2021 :

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
(en dollars)				
Résultat net attribuable aux actionnaires selon les IFRS	7 818 034	9 395 284	20 323 116	19 104 872
Radiation d'immobilisations corporelles	21 534	---	21 534	---
Gains de change	(133 370)	(114 369)	(244 757)	(220 097)
<b>Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires</b>	<b>7 706 198</b>	9 280 915	<b>20 099 893</b>	18 884 775
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	600 157 696	599 687 711	600 018 821	599 594 077
<b>Résultat de base ajusté par action</b> (en dollars)	<b>0,013</b>	0,015	<b>0,033</b>	0,031

## 11. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE

Le présent rapport de gestion est daté du 29 août 2022. Nous présentons régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, d'états financiers et des circulaires de sollicitation annuelle sur le site Internet de SEDAR ([sedar.com](http://sedar.com)). Vous trouverez également ces documents et d'autres informations concernant la Société sur notre site Internet à l'adresse [robexgold.com](http://robexgold.com).

## 12. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes ainsi que des hypothèses et, en conséquence, les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon significative par rapport à ceux anticipés en vertu de ces énoncés prospectifs. Les lecteurs sont avisés qu'ils ne devraient donc pas s'y fier indûment. Ces énoncés prospectifs comprennent des énoncés relatifs à nos attentes quant au prix de l'or, aux objectifs de production, aux échéanciers, aux charges d'exploitation minière, aux dépenses d'investissement et aux estimations des réserves et ressources minérales. Les énoncés prospectifs comprennent des mots et expressions comme « recherche », « croissance », « occasions », « anticipée », « perspectives », « stratégie », « sera mis à contribution », « évaluées », « est prévue », « afin de », « devrait », « cible », « objectif », « avons l'intention », et d'autres expressions semblables. Les facteurs pouvant entraîner une variation importante des résultats et événements futurs par rapport aux attentes exprimées ou découlant implicitement des énoncés prospectifs comprennent notamment la capacité d'atteindre notre objectif de produire au moins 50 000 onces d'or à la mine de Nampala en 2022 à un coût de maintien tout inclus par once vendue (ou AISC) inférieur à 1 500 \$, la capacité de maintenir un niveau de charges administratives semblables à celui de l'année 2021, la capacité à réaliser notre priorité stratégique, les fluctuations du prix de l'or, des devises et des coûts d'exploitation, les risques liés à l'industrie minière, l'incertitude liée aux estimations de réserves et de ressources minérales, les délais, la stabilité politique et sociale en Afrique (incluant notre capacité à conserver ou renouveler nos licences et permis), et les autres risques décrits dans les documents de ROBEX déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières. ROBEX décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, à moins que la loi ne l'exige.

## INFORMATIONS CORPORATIVES

### INSCRIPTION BOURSIÈRES

Bourse de croissance TSX TSXV : RBX

### SIÈGE SOCIAL

437 Grande-Allée Est, bureau 100  
Québec (Québec)  
Canada G1R 2J5  
Tél. : (581) 741-7421  
Fax : (581) 742-7241  
[info@robexgold.com](mailto:info@robexgold.com)

### BUREAU AU MALI

Rue 50, porte 901 Badalabougou  
B.P. 1939  
Bamako, Mali, Afrique  
011 223 20 23 24 80  
011 223 76 41 20 21  
[a.kader@robexgold.com](mailto:a.kader@robexgold.com)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du conseil  
Vice-président du conseil  
Autres membres

Georges Cohen  
Richard R. Faucher  
Benjamin Cohen, Christian Marti, Claude Goulet, Julien Cohen, Michel Doyon

### COMITÉ D'AUDIT

Président du comité  
Autres membres

Claude Goulet  
Julien Cohen, Michel Doyon

### DIRECTION

Président  
Chef de la direction  
Chef de la direction financière  
Chef des opérations

Georges Cohen  
Benjamin Cohen  
Alain William  
Augustin Rousselet

### AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l. Montréal (Québec)

### CONSEILLER JURIDIQUE

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. Québec (Québec)

### PERSONNES QUALIFIÉES (RÈGLEMENT 43-101)

Denis Boivin, B.Sc., P.Géo.  
Mario Boissé, ing. minier  
Richard Barbeau, ing. minier

### AGENT DE TRANSFERT

Société de fiducie Computershare du Canada, Montréal (Québec)  
601 203 403 actions émises et en circulation au 29 août 2022

### RELATIONS AVEC LES INVESTISSEUR

Aurélien Bonneviot  
[a.bonneviot@robexgold.com](mailto:a.bonneviot@robexgold.com)  
[investor@robexgold.com](mailto:investor@robexgold.com)

### REMARK FINANCIAL COMMUNICATIONS INC.

Robert Thaemlitz  
[rthaemlitz@remarkfinancial.com](mailto:rthaemlitz@remarkfinancial.com)  
[www.remarkfinancial.com](http://www.remarkfinancial.com)